

PER
B-226

S

LE BULLETIN DE LA FERME

COOPÉRATION, CULTURE MARAÎCHÈRE
INDUSTRIE LAITIÈRE, ÉLEVAGE, AVICULTURE

PARAIT TOUS
LES JEUDIS

APICULTURE ET
INDUSTRIE
SUCRIÈRE

FONDÉ EN 1913
FOUNDED IN 1913

Bibliothèque de
l'École
d'Agriculture,

VOLUME XXIV, No 27

QUÉBEC

2 JUL

936

Pour vous aider à faire mieux

Nous avons la bonne fortune de pouvoir offrir, pour quelques semaines encore, à tous nos lecteurs l'avantage de se procurer à un prix de faveur, les deux premiers tomes parus du

MANUEL D'AGRICULTURE

préparé par les professeurs de l'École Supérieure d'Agriculture de
Sté-Anne de la Pocatière.

C'est le meilleur manuel du genre ayant été publié par le doyen
de nos collèges agricoles en cette province.

Chaque volume se vend *un dollar*. En profitant de notre offre
spéciale vous économisez sur le prix des volumes et sur l'abonnement
au "Bulletin de la Ferme".

Le premier est intitulé "LES CHAMPS"
Le second est intitulé "LES ANIMAUX"

Vous obtiendrez l'un ou l'autre avec un an d'abonnement à notre
journal, au prix spécial de.....

\$1.25

Envoyez votre remise immédiatement en mentionnant le volume désiré, à

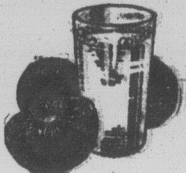
LE BULLETIN DE LA FERME Limitée

No 1, rue de la Couronne,

Chambre 322

**BUVEZ
CALIFORNIA
ORANGEADE-DRY**
DE
VIC-O-PRODUCTS Mfg. Co.

Délicieuse
et
Économique
1 2c.
Du Verre



Adoptée par le Pauvre et le Riche pour la Maison, le Club et le Voyage. Ne se dé-
taille pas plus de 35c pour 2 Bouteilles avec
quoi vous faites chez vous en 1 Minute
l'Équivalent de 2 Caisse de Liqueur ordi-
naire comme Brevage Orange ou Citron. Si
votre Fournisseur ne l'a pas, ajoutez 5c
pour Maille et adressez Bon Poste Direc-
tement à la Compagnie et serez servis de suite.

VIC-O-PRODUCTS Mfg. Co.
ST-ADÉLPHÉ Co. Champ.
Détailants sérieux demandés pour chaque
Ville et Village.

**Concours de ponte de
l'ouest de Québec**

Semaine finissant le 25 juin 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. Taylor Bros., Co-op. O. P. R. B.			1307	1374.2
2. Exp. Sta. La Ferme			1200	1204.1
3. Exp. Sta. Ste-A. Poca.			1280	1385.4
4. C. R. Waldron, Co-op. S.			1328	1452.4
5. G. K. Campbell			1105	1196.3
6. J. R. Carreau, Co-op. M.	L.B.C.S.		1098	1116.8
7. Adélard Fortin			989	1056.7
8. Arthur Préfontaine, Co-op. S.			1537	1541.9
9. J.-A. Lataille			1307	1439.2
10. Riverside Fm. Co-op. S.			1236	1238.5
11. C. Drummond, Co-op. S.			1029	1138.1
12. J. H. Pariseau, Co-op. I. P. R. B.			999	994.3
13. Exp. Sta. Lennoxville, P. R. B.			1437	1540.0
14. W. W. Elliott, Co-op. S.			1172	1220.5
15. R. H. Smith, Co-op. S.			1298	1280.3
16. Hugh C. Elliott			1336	1459.4
17. Art. Paquette, Co-op. M.			1185	1209.5
18. Donat Ostigny, Co-op. M.			1213	1224.6
19. P.-E. Vincent, Co-op. S.			1151	1124.6
20. Exp. Sta. Lennoxville			1352	1389.8
Total			24559	25586.6

**Concours de ponte
Canadien**

33e SEMAINE FINISSANT LE 18 JUIN

Cette semaine marque la terminaison de la huitième période du concours actuellement en voie d'exécution. Les résultats sont encore très satisfaisants. Durant cette dernière semaine, le résultat au produit de la ponte est de 10% plus élevé que pour la semaine correspondante du concours de l'an dernier.

Dans plus de la moitié des colonies tous les oiseaux ont pondu, et dans tous les parquets le rendement a dépassé cinquante pour cent.

Cette semaine tous les œufs ont été crédités.

C'est un parquet de Leghorns blanches qui arrive en premier lieu parmi les trois meilleures colonies de la semaine. Nous les trouvons alignées comme suit:

Parquet	Points	Œufs
23.—L.B., W. S. Hall	70.9	61
22.—L.B., F. C. Evans	67.9	61
4.—R.B., K. Slacer	65.4	59

Un décès a causé quelque perturbation dans l'alignement des six parquets qui se placent en tête de la liste pour toute l'épreuve. Au 18 juin nous les trouvons rangés comme suit:

5.—R.B., J. H. Thompson	1666.9	1699
26.—L.B., Russell P. Farm	1632.4	1483
29.—L.B., Manor Farm	1561.8	1404
23.—L.B., W. S. Hall	1523.1	1340
20.—L.B., G. S. Taylor	1509.8	1415
25.—A. E. Shank & Son	1359.9	1316

Il n'y a aucun changement à signaler dans l'alignement des six meilleures pondeuses du concours jusqu'à date. A l'heure qu'il est leurs records sont comme suit:

289.—L.B., Sta. Exp. Ottawa	206.0	182
201.—L.B., G. S. Taylor	205.3	186
263.—L.B., Russell P. Farm	201.0	175
52.—R.B., J. H. Thompson	198.5	177
294.—L.B., Manor Farm	198.1	169
53.—R.B., J. H. Thompson	193.7	205

OXYMEL

SIROP AU MIEL.—Oxymel à l'Eucalyptus devrait être essayé dans toutes les familles. Remède fameux contre les rhumes, bronchites, conqueleche, etc. Procurez-vous-en une bouteille chez votre pharmacien ou chez J.-E. Livernois et W. Brunet.

**17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN
TENU A LA FERME EXPERIMENTALE
A OTTAWA, ONT.**

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. J.-H. Pariseau	P. R. B.		781	836.2
2. Sta.-Exp. Kapuskasing			961	1078.0
3. Frank Teasdale			1303	1345.4
4. Kenneth Slacer			1094	1124.2
5. J.-H. Thompson			1699	1666.9x
6. G.-A. Robertson & Son			1255	1241.2
7. Jas.-N. Winter, Jr.			1098	1080.5
8. Jas.-H. Smith			1255	1294.0
9. R.-W. Kettles			873	865.9
10. Ferme Exp. Ottawa			1158	1274.7
11. Ferme Exp. Ottawa			1012	1013.9
12. Ferme Exp. Ottawa			1144	1191.4
13. Sta. Exp. Lennoxville			1298	1315.1
14. Sta. Exp. La Ferme			1146	1137.0
15. Sta. Exp. La Ferme			1167	1194.8
16. R.-J. Steele	L. B.		834	815.3
17. R. Haycock			992	1018.4
18. Alex. McLean			1229	1270.8
19. Ferme Exp. Ottawa			1104	979.3
20. G.-S. Taylor			1415	1509.8
21. R.-J. Penhall			1104	1122.4
22. E.-G. Evans			1227	1270.1
23. W.-S. Hall			1340	1523.1
24. A.-E. Shank & Son			1316	1359.9
25. Russell P. Farm			1483	1632.4
26. Ferme Exp. Ottawa			993	964.4
27. Ferme Exp. Ottawa			1190	1294.6
28. Ferme Exp. Ottawa			1404	1501.8
29. Ferme Exp. Ottawa				
Total			31863	33981.5

**Concours de ponte de
l'est de Québec**

Semaine finissant le 25 juin 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. Couvoirs Coop. Marie-v. L.B.			1505	1702.8
2. Couvoir Coop. St-Raym.			1298	1244.0
3. Taylor, G. S.			1631	1834.3
4. Sta. Exp. Ste-A. de la P. P. R. B.			1320	1444.0
5. Sta. Exp. La Ferme, Qué.			1575	1579.8
6. Sta. Exp. La Ferme, Qué.			1409	1433.4
7. Letendre, J.-W.			1088	1165.2
8. Couv. Coop. Vandrevill.			1086	1074.0
9. Couv. Coop. St-Augustin			1294	1277.6
10. Sta. Exp. Kapuskasing			1118	1280.8
11. Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)			1596	1674.1
12. Couv. Coop. Montmagny (Marier)			1100	1098.8
13. Sta. Exp. Ste-A. de la P.			1240	1200.9
14. Sta. Exp. Ste-A. de la P.			1322	1323.2
15. Sta. Exp. Lennoxville, Q.			1339	1408.4
16. Couv. Coop. St-Ans. Q.			1300	1404.5
Total			21161	22146.5

LE "BULLETIN DE LA FERME"

est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec.

Un mot d'exportation

Depuis quelques semaines, il a souvent été question d'exportation de bacon sur le marché anglais sans que je mentionne les raisons pour quoi on doit chercher à produire du porc en vue de ce marché.

Il se trouve même des gens, surtout ceux qui sont adeptes de l'achat chez nous, qui trouvent à critiquer cet encouragement à l'exportation.

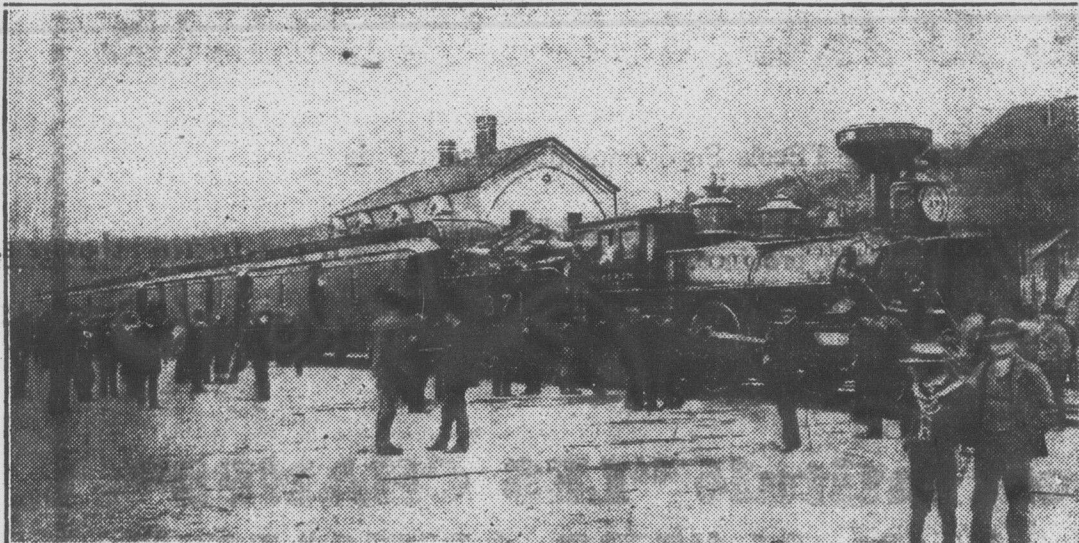
Je me permets de donner ici quelques-unes des raisons qui font que l'exportation du bacon se recommande pour les producteurs du Canada.

- 1.—Nos marchés domestiques, du fait de notre population de guère plus que 10,000,000, sont nécessairement limités, alors que nous sommes capables, avec un peu d'organisation bien faite, de produire suffisamment pour alimenter deux ou trois fois plus de gens que nous n'en avons. Un marché d'exportation nous ouvre de nouveaux débouchés.
- 2.—Nos marchés nationaux sont plus faciles à stabiliser lorsqu'ils bénéficient de la soupape qu'est ce débouché qui nous permet de disposer de notre surplus de production et qui nous permet également de le placer à des prix aussi avantageux que ceux que l'on pourrait normalement obtenir localement.
- 3.—La classification de nos porcs est rendue obligatoire. Ce point peut sembler n'avoir qu'une importance secondaire; il n'en est rien cependant. Aucune production ne peut être maintenue longtemps sur un pied de profit si quelque moyen n'est pas pris pour en protéger la qualité. La classification n'est pas uniquement un moyen pour réaliser la valeur réelle de ses produits, c'est également un moyen pour augmenter cette qualité.
- 4.—Le fait que nous exportons une partie de nos produits, nous offre des possibilités de stabilisation des prix dont nous ne pourrions pas bénéficier autrement. Les fluctuations de prix sont généralement moins accentuées lorsque nous disposons de débouchés d'exportation, parce que le jeu des spéculateurs est plus difficile et plus dangereux.
- 5.—Le fait d'avoir un débouché en plus de nos marchés domestiques, nous met dans le cas de produire plus que nous ne le pourrions. Dans le cas du porc, cela veut dire que nous pouvons produire au delà de deux millions et demi de porcs que nous ne saurions utiliser sans le marché anglais. On peut se faire une idée de ce que cela représente pour les cultivateurs canadiens en tenant compte de la valeur actuelle du porc.

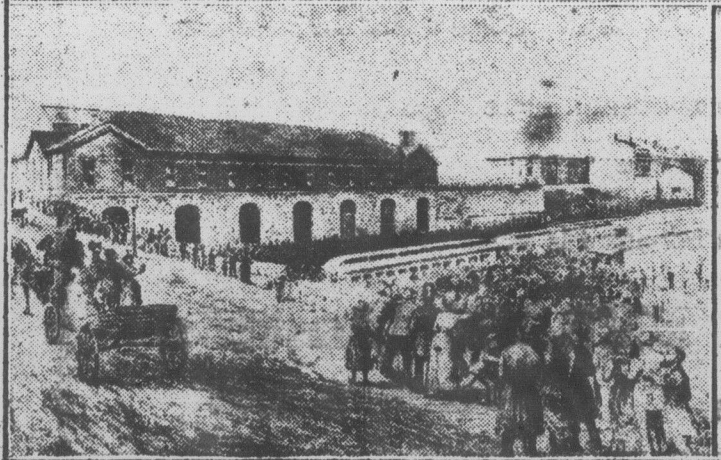
Pour ceux qui n'auraient pas lu ce que je disais la semaine dernière je répète ce qu'exige pour chaque cultivateur l'utilisation des marchés d'exportation:—

- 1.—voir à ce que nos porcs soient expédiés vivants sur les marchés de Montréal et non plus abattus;
- 2.—voir à ce que l'on donne à ses porcs le maximum de qualité pour assurer qu'une proportion aussi forte que possible en soit utilisée pour fins d'exportation;
- 3.—voir à ce que ses porcs ne soient vendus que lorsqu'ils atteignent le poids de 200 à 230 livres;
- 4.—utiliser l'organisme de vente reconnu comme le plus efficace, en même temps que le plus économique dans la vente et la manipulation des animaux vivants: la COOPÉRATIVE.

A. S.

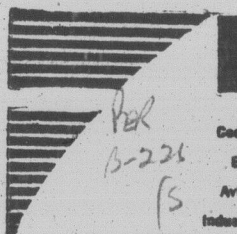


Port Moody, B.C., fit un accueil enthousiaste à l'arrivée du premier train transcontinental du C.P.R. Cet événement concrétisait l'unité du Dominion.



DÉPART DU PREMIER TRAIN DU PACIFIQUE CANADIEN

Le départ du premier train transcontinental a dû provoquer la scène que nous voyons ici. Cette photographie, représentant la première gare du Pacifique Canadien, a été prise quelques mois avant l'embarquement des troupes qui allèrent mater la rébellion Riel. Le train de voyageurs partit du même endroit et selon les rapports unanimes de tous, la foule lui fit le même accueil enthousiaste qu'au départ des troupes.



Volume XXIV—H

COMM

Quelques membres influents de l'Association canadienne d'Horticulture ont représenté cet organisme à la conférence internationale de fruits qui s'est tenue à Londres ces jours derniers. Plusieurs problèmes à cette conférence concernent le commerce de fruits et en particulier s'agit de discuter pour demander des accords impériaux à trait à l'exportation Royaume-Uni.

Un journal agricole de l'Ontario fait que la fabrication de beurre est tellement coûteuse qu'elle nous courrons grand risque de perdre notre marché britannique où il jouit d'un consommateur. "Notre beurre est classé au second rang" dit le confrère, "ta pourrais certainement pa cher de ne pas avoir mis la garde et cela depuis longtemps. Le train est devenu très vieux."

Nous tenons de source que le Gouvernement de la Nouvelle-Écosse a décidé de garantir les produits laitiers exportés par le Canada. Ce serait basé sur le prix moyen depuis huit ou dix ans pour le beurre et du fromage chers douze mois. On ne saurait pas dire que la façon d'agir du gouvernement canadien pourrait exercer une influence sur le commerce de produits laitiers. Il y a un certain danger dans cette politique. Le gouvernement ne limite pas la quantité à être produite, que le Gouvernement québécois ne soit pas le cours du marché pendant un an, un prix déterminé pour le beurre et le fromage. Le fromage le prix déterminé pour les fromages, fromageries pour la livre de gras que pour le beurre. Ceci, naturellement, encourage la production néo-zélandaise très bien connue anglaise.

Le cabinet provincial du Québec, premier-ministre Godbout, de l'Agriculture et de la Colonisation. Dans le cas du ministère, c'est l'intention du Premier ministre de nommer une commission indépendante de l'agriculture pour administrer ce département de l'Administration provinciale.

Les nouveaux ministres provinciaux sont:

L'hon. Adélard Godbout, ministre, Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.

L'hon. Charles-Auguste, avocat de Montréal, ministre provincial et Procureur général.

L'hon. T.-Damien E.

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Quelques membres influents du Conseil d'Horticulture canadien sont allés représenter cet organisme national agricole à la conférence impériale des producteurs de fruits qui s'est ouverte à Londres ces jours derniers. On discutera plusieurs problèmes à cette réunion concernant le commerce d'exportation des fruits et en particulier s'il y a lieu d'insister pour demander le renouvellement des accords impériaux pour ce qui a trait à l'exportation des fruits au Royaume-Uni.

Un journal agricole d'Ontario déplore le fait que la fabrication canadienne du beurre est tellement considérable que nous courrons grand risque de perdre définitivement notre marché pour le fromage que nous consignons habituellement en Angleterre où il jouit de la faveur du consommateur. "Notre fromage se vend facilement sur le marché de Londres" dit le confrère, "tandis que notre beurre est classé au second rang". On ne pourra certainement pas nous reprocher de ne pas avoir mis les intéressés en garde et cela depuis longtemps. Ce refrain est devenu très vieux pour nous.

Nous tenons de source autorisée que le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande a décidé de garantir les prix des produits laitiers exportés par ce pays. On se baserait sur le prix moyen qui a prévalu depuis huit ou dix ans pour fixer le prix du beurre et du fromage pour les prochains douze mois. On prévoit que cette façon d'agir du gouvernement néo-zélandais pourrait exercer une certaine influence sur le commerce d'exportation des produits laitiers. Il y a surtout à remarquer dans cette politique que le gouvernement ne limite aucunement la quantité à être produite, ceci veut dire que le Gouvernement quels que puissent être les cours du marché, paiera durant un an, un prix déterminé pour le beurre et le fromage. Dans le cas du fromage le prix déterminé sera tel que les fabriques, fromageries pourront payer 3c la livre de gras que pourront payer les beurriers. Ceci, naturellement pour encourager la production du fromage néo-zélandais très bien coté sur le marché anglais.

Le cabinet provincial est formé. M. Godbout, premier-ministre conserve le portefeuille de l'Agriculture et celui de la Colonisation. Dans le cas de ce dernier ministère, c'est l'intention du nouveau Premier ministre de nommer une Commission indépendante de la colonisation pour administrer ce département très important de l'Administration provinciale.

Les nouveaux ministres du Cabinet provincial sont:

L'hon. Adélard Godbout, premier ministre, Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.

L'hon. Charles-Auguste Bertrand, avocat de Montréal, Secrétaire-provincial et Procureur général.

L'hon. T.-Damien Bouchard, St-

Hyacinthe, Ministre des Affaires Municipales et des Terres & Forêts.

L'hon. Pierre-Emile Côté, New-Carlisle, Bonaventure, Ministre de la Voirie.

L'hon. Edgar Rochette, C.R., Québec, Ministre du Travail de la Chasse et des Pêcheries.

L'hon. M. Stuart McDougall, C.R., de Montréal, Trésorier provincial.

L'hon. Wilfrid Gagnon, manufacturier de chaussures de Montréal, Ministre du Commerce et de l'Industrie.

L'hon. M. Césaire Gervais, Sherbrooke, Ministre des Travaux publics et des Mines.

L'hon. M. Cléophas Bastien, Montréal, Ministre sans portefeuille et l'hon. Francis-Lawrence Connors, également de la Métropole, pharmacien, ministre sans portefeuille.

L'ancien Cabinet comprenait treize ministres, le nouveau n'en a que dix dont huit seulement avec portefeuille.

Les nouveaux ministres ont prêté serment samedi dernier devant le Lieutenant-Gouverneur, l'hon. M. Pate-naude.

Apparence des récoltes

En date du 25 courant, la Banque de Montréal soumettait le rapport suivant sur l'apparence générale des récoltes: "Région du Bas St-Laurent et du Lac-St-Jean. Les semences viennent d'être terminées, elles partent bien et les récoltes devraient être superbes. Le foin sera très abondant partout et dans certains districts, dans la région de Montréal en particulier, cette récolte sera la plus considérable que nous ayons vue depuis des années. On anticipe une forte récolte de petits fruits, bien que la gelée ait causé quelque dommage. Dans les Cantons de l'Est et dans la vallée de la rivière Ottawa, bien que les semences aient été retardées, elles sont favorisées d'une excellente température chaude. Il a plu suffisamment pour activer la croissance d'une manière générale. La plantation du tabac progresse également bien. Les fraises sont apparues sur le marché et se vendent à un prix raisonnable.

Fruits et légumes

Montréal a reçu, durant la semaine se terminant le 18 juin, 423 wagons de fruits et légumes contre 364 la semaine précédente. Les arrivages n'ont pas encore été si considérables depuis le début de la saison. Ces wagons sont répartis comme suit: 4 de pommes; 68 de pommes de terre, 10 d'oignons; 118 de fruits assortis; 61 de légumes divers; 114 de bananes et 48 de fruits provenant des régions tropicales.

Pour une première fois depuis plusieurs semaines on signale un marché de pommes de terre à la baisse à Québec cependant les patates blanches de Québec obtenaient encore de \$2.20 à \$2.40 le sac de 80 lbs. A Montréal les prix ont tendance à la baisse. On ne mentionne aucune cotation pour les pommes de ter-

re de Québec, bien qu'un wagon ait été reçu au cours de la semaine.

Pour les fraises, le marché est assez ferme à Québec, l'offre est minime et les prix varient de 21 à 23 sous la pinte.

A Montréal, les prix en cours sont de 15 ou 16 sous la pinte. La quantité offerte est minime et le marché est soutenu.

A propos de Québec

Les Commissaires de l'Exposition Provinciale exigent, cette année, que les éleveurs qui se proposent d'exposer des animaux à l'Exposition provinciale de Québec soient en état d'adresser les formulaires d'inscription avec le nom et le numéro d'enregistrement de chaque animal qui sera exposé. Ces formulaires d'inscription devront être rendus au bureau de secrétaire de l'exposition au plus tard le 12 août prochain. Les intéressés sont priés de voir immédiatement à faire faire les enregistrements et les transferts des sujets afin de ne pas être en retard pour faire parvenir les entrées. Bien que les Commissaires soient anxieux de donner pleine mesure de satisfaction à tous les exposants, il importe d'autre part que des mesures soient prises afin d'éviter toute irrégularité possible et c'est pour en arriver là que ce nouveau règlement a été mis en vigueur cette année. Il y a lieu de croire que les cultivateurs qui sont par ailleurs des gens qui aiment l'ordre et la justice prendront les moyens de se conformer à cette exigence de la direction de notre grande exposition de Québec.

On a besoin de nouveaux vétérinaires

Un examen ouvert aux vétérinaires diplômés d'un collège et autorisés à pratiquer dans la province où ils habitent doit se tenir le 8 juillet prochain à Moncton, Montréal, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Brandon, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver. Les noms des candidats reçus à cet examen seront ajoutés à la liste des vétérinaires autorisés à conduire la tuberculination des bovins destinés à l'exportation sur les Etats-Unis, et à faire les premières épreuves des animaux devant être ajoutés aux troupeaux placés sous la surveillance du Ministère fédéral de l'Agriculture, et à recueillir des échantillons de sang pour l'essai de l'avortement infectieux sur les bovins destinés à l'exportation aux Etats-Unis.

Les candidats heureux ne seront pas mis sur la liste des fonctionnaires salariés du Ministère fédéral de l'Agriculture, et ils devront s'arranger eux-mêmes pour se faire rétribuer par les propriétaires ou les expéditeurs de bétail qui les emploient. Ils seront dans une catégorie différente des inspecteurs vétérinaires saisonniers. Les candidats qui se proposent de se présenter à cet examen seront avisés en temps utile du lieu et de la date à chaque point où doit se tenir cet examen.

Nos Expositions

Nous recevons de Valleyfield le programme de l'exposition régionale agricole qui sera tenue en cette ville du 17 au 21 août. Cette exposition se tient dans un centre où l'élevage de bétail de race pure progresse depuis nombre d'années.

Cette exposition prime outre les classes de chevaux de l'espèce bovine, dans les deux cas de race pure et croisés les moutons, les porcs et tous les produits de la ferme.

Une liste de prix de plusieurs milliers de dollars et tout-à-fait invitante pour les cultivateurs, et nos expositions régionales ayant été organisées de façon à encourager spécialement les éleveurs du district où elles sont tenues, il est permis d'espérer que les exhibits seront nombreux et de belle qualité.

Les jeunes éleveurs, comme l'année dernière auront leur jour particulier. Des concours d'expertise sont organisés et les jeunes cultivateurs membres de clubs d'alimentation de veaux ou de bétail de race pure y présenteront les plus beaux spécimens de leurs troupeaux en formation.

Si nous en jugeons par les nouvelles qui nous sont venues d'Ormstown et de Lachute, les expositions sont couronnées de succès. Ce qui contribue au succès de ces foires, il va sans dire que c'est l'assistance en premier lieu, mais pour avoir une forte assistance, il faut nécessairement que les exhibits soient nombreux bien présentés et de haute qualité. Il n'est donc pas trop tôt pour ceux qui se proposent de participer comme exposant soit à Valleyfield ou aux autres expositions régionales qui seront tenues en août et septembre de s'appliquer à la préparation des animaux que l'on destine à l'inspection des juges.

La production d'orge est en diminution dans le monde entier

Les emblavures d'orge dans le monde ont quelque peu diminué depuis 1929, mais la diminution a été un peu plus soutenue et plus marquée dans l'Empire britannique que partout ailleurs, dit le rapport du Comité économique impérial sur les récoltes de grains (1928-35). L'Inde et les Iles britanniques entrent pour une bonne part dans cette diminution, mais la diminution dans les emblavures canadiennes en est peut-être la cause principale.

De même que pour le blé, la production de l'orge en Russie a dépassé celle des Etats-Unis en ces quelques dernières années. Les Etats-Unis qui occupaient la première place pour les exportations d'orge en 1928 sont tombés au septième rang en 1935. La Russie, l'Argentine, la Pologne, le Maroc, la Roumanie et le Canada dépassaient les Etats-Unis cette année-là. L'Inde a toujours été, depuis 1930, le plus grand producteur d'orge

(Suite au dernier couvert)

Si votre

ABONNEMENT

est échu

Veuillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions dans le dernier couvert de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

JUILLET 1936

Le soleil entre au Lion le 22, à 8 h. 18 m. du soir.

● P.L. le 4, à midi 35 m. — ● N.L. le 18, à 10 h. 19 m. du matin.
● D.Q. le 11, à 11 h. 28 m. du matin — ● P.Q. le 26, à 7 h. 36 m. du matin.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev. Cou.
5	DIM.	vr.b	V. apr. la Pentec.—Sol. de saint Pierre et Paul.	3 58 7 42
6	Lundi	r	Oct. d. sainte Pierre et Paul.	3 59 7 42
7	Mardi	b	Sainte Cyrille et Méthode, Evêques, Conf.	4 07 41
8	Merc.	tb	Sainte Elisabeth, Reine, Veuve.	4 07 40
9	Jeudi	tvr	De la férie.	4 17 39
10	Vend.	tr	Sainte Sept Frères et Comp. Martyrs.	4 27 38
11	Sam.	tb	De la Très Sainte Vierge.	4 37 83

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Une chance à tous

NOS ABONNES

Recrutez **UN** nouveau lecteur au

"**BULLETIN de la FERME**"

Vous gagnerez votre abonnement pour un an

Honneur conféré

AU

Dr Georges Hilton

En reconnaissance des services longs et distingués rendus par le Dr. George Hilton, directeur général vétérinaire du Ministère fédéral de l'Agriculture, dans la sphère de la science vétérinaire, le Degré honoraire de D.M.V. (Docteur en médecine vétérinaire) lui a récemment été conféré par l'Université de Montréal. Le Dr. Hilton est un diplômé de l'Université de Toronto. Après avoir obtenu son diplôme, il a fait de la pratique privée à Portage la Prairie, Manitoba. En 1905, il entra au service du Ministère fédéral de l'Agriculture à titre de chef inspecteur vétérinaire et le 1er février 1924, il fut nommé directeur général des services vétérinaires.

Le Dr. Hilton jouit d'une haute réputation internationale comme vétérinaire. Il a été pendant 15 ans représentant canadien sur l'exécutif de l'Association américaine des médecins vétérinaires. Il est membre honoraire de la plupart des associations provinciales et vétérinaires et président honoraire de l'Association Vétérinaire centrale du Canada.

Au congrès international des vétérinaires tenu à Londres en 1930 le Dr. Hilton fut nommé membre honoraire du Collège royal des médecins vétérinaires, avec le Degré H.A.R.C.V.S. L'année dernière il représenta le Canada à Genève à une réunion du Comité de la Ligue des Nations chargé d'étudier les moyens de réaliser l'uniformité dans les expéditions de viandes et de ses produits.

Le Ministère de l'Agriculture a donné la permission, sous la Loi des engrais chimiques, d'employer comme engrais chimique l'écorce broyée du cacao. C'est la première fois que ce produit est offert au Canada comme engrais.

Le nombre de cercles d'éleveurs de chevaux fonctionnant au Canada en 1936 sous le système de cercles de la Division de l'industrie animale, Ministère fédéral de l'Agriculture, est le plus grand que l'on ait encore constaté depuis que ce système a été inauguré en 1933, savoir 219.

Un grand nombre de produits agricoles et d'autres produits canadiens, comme le fromage, la bacon, le lait évaporé, la farine, les pommes, les poires, le cuir, le saumon en boîtes, et le radium, sont placés sur le marché égyptien, mais ils ne sont pas inscrits au crédit du Canada parce que ces exportations passent par des ports des Etats-Unis et du Royaume-Uni, qui sont donnés comme pays d'origine dans la statistique égyptienne.

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière Soins généraux au verger à la Station Expérimentale de Ste-Anne

LA TAILLE:—La taille des arbres fruitiers doit se faire quand la sève est à l'état latent, c'est-à-dire entre novembre et avril. Elle a pour but d'aérer l'arbre à l'intérieur afin de permettre une bonne aération et une meilleure répartition des rayons solaires et conséquemment une maturité plus égale et plus uniforme. La taille a aussi pour effet d'essainer l'arbre en lui enlevant ses branches malades ou sèches.

PAILLIS:—Le verger est sous le système du paillis, c'est-à-dire que deux fois par année, au début de juin et vers le 15 août, on fauche le foin puis on l'épand sous les arbres à partir de 1 pied environ du tronc jusqu'à l'extrémité de la surface occupée par les branches. Le but de ce travail est de conserver l'humidité sur les racines. De plus la décomposition du foin fournit la matière organique et augmente la fertilité du sol.

ARROSAGES:—Il est fait au cours de l'été de 4 à 6 arrosages selon la température. Ces arrosages sont faits à la bouillie soufrée à raison d'un gallon pour 40 gallons d'eau. Pour les arrosages des petites feuilles celui des boutons roses et celui de la tombée des pétales, nous ajoutons à la solution précitée 1½ lb. d'arséniate de plomb pour 40 gallons d'eau contre la tavelure, la mouche de la pomme, le charançon, le pique-bouton, etc. Lorsque l'on aperçoit des

pucerons, il faut ajouter ¼ chopine de sulfate de nicotine pour 40 gallons d'eau. Si l'on a des pluies fréquentes et de fortes chaleurs en juillet et août, on fait une couple d'arrosages supplémentaires à la bouillie pour contrôler les maladies et les insectes.

SUPPORTS:—Vers la fin de juillet ou le début d'août nous faisons l'inspection des pommiers et s'ils sont chargés au point que les branches ploient sous le poids des fruits, nous plaçons des baguettes fourchues sous les branches les plus exposées à casser; c'est une grande protection pour les arbres. Ces baguettes ne coûtent pas cher, ce sont des branches fourchues que l'on coupe dans le bois. Très souvent il est bon d'éclaircir les fruits sur les branches afin de leur permettre de se mieux développer et mûrir.

PROTECTEURS:—A l'automne quand la cueillette est terminée, on pose à chaque arbre un protecteur métallique pour protéger contre les attaques des rongeurs. Les protecteurs ont une couple de pieds de hauteur et sont encavés d'environ 2 pouces dans la terre. On se sert aussi pour les jeunes arbres de papier goudronné (papier noir à couverture). Ces derniers sont très efficaces, mais au printemps il faut s'empresse de les enlever avant les coups de soleil car ils provoquent la brûlure de l'écorce sur le tronc.

Un succès assuré

LE CONCOURS DU MÉRITE AGRICOLE GROUPE CENT CIN- QUANTE-HUIT CONCURRENTS Dans la 2e région

CONFIRMANT sa récente prédiction prévoyant que le total des participants au concours annuel du Mérite Agricole dépasserait cent cinquante cette année, M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture, a annoncé aux journalistes, hier, qu'il avait devant lui cent cinquante-huit inscriptions à ce tournoi agricole. Ce chiffre représente une augmentation de 45 entrées par comparaison avec le total des concurrents dans la même région il y a cinq ans.

Le concours de 1936 se tient dans la 2e région provinciale. Celui de 1935, tenu dans la 1ère région, n'avait groupé que 104 participants, soit 54 de moins que le présent concours.

"C'est un résultat très satisfaisant", a déclaré M. Lessard en communiquant ces chiffres. "Il démontre que nos cultivateurs, en dépit des années difficiles, ont su maintenir leurs fermes en bonne condition et même les améliorer afin de figurer avec avantage dans un concours aussi important".

Les juges appelés à faire l'expertise des fermes inscrites au concours sont:

M. R.-R. Ness, cultivateur et éleveur de Howick, comté de Châteauguay, et M. Adélar Cartier, cultivateur, de St-Guillaume d'Yamaska. Le professeur C.-A. Fontaine, de l'Institut Agricole d'Oka, agira également comme juge tout en remplissant les fonctions de secrétaire de cette commission. Ces juges sont actuellement à préparer l'itinéraire qu'ils suivront à travers les dix-sept comtés compris dans la 2e région, et il est probable qu'ils se mettront au travail quelques jours avant le 1er juillet, étant donné le nombre considérable des fermes qu'ils auront à visiter.

Par comté les inscriptions se répartissent comme suit:

Bagot 8; Brome 8; Chambly 2; Compton 8; Drummond 11; Iberville 13; Missisquoi 22; Richelieu 16; Richmond 8; Rouville 2; Shefford 6; Sherbrooke 1; Stanstead 5; St-Hyacinthe 33; St-Jean 10; Verchères 2; Yamaska 3. Total 158.

Les juges devront terminer leur travail en temps pour permettre la proclamation des lauréats au cours de l'Exposition provinciale de Québec, au début de septembre prochain.

Amendements à la loi de l'industrie laitière

Les règlements établis sous la loi de l'industrie laitière au Canada ont été révisés et numérotés à nouveau, et les règlements révisés sont actuellement en vigueur. Les changements importants sont les suivants:

Autrefois, les emballages contenant du beurre devaient porter le numéro d'enregistrement de la fabrique d'origine, à moins que le beurre contenu dans le colis ou l'emballage ne fut du beurre en pain emballé sous la marque d'un marchand de détail ou de gros, qui n'était pas lui-même fabricant de beurre. Les nouveaux règlements établissent plusieurs moyens d'identification. Le beurre de beurrerie ou de petit lait, coupé de la façon décrite dans l'article 6, sous-article 3 de la loi et contenu dans une enveloppe ou un carton, doit porter sur l'enveloppe ou le carton, le nom et l'adresse du fabricant, du coupeur, ou du "jobber", ou le nom et l'adresse ou le numéro d'enregistrement de la beurrerie d'origine, ou la marque ordinaire ou de commerce du marchand de gros ou de détail.

D'autres changements importants dans les règlements sont ceux qui se rapportent aux catégories de beurre. Il est prescrit que le beurre contenant plus de deux pour cent de sel doit être mis dans la deuxième catégorie, à moins que ce beurre ne soit destiné à un acheteur qui veut avoir plus de deux pour cent de sel. Les certificats de première qualité délivrés pour du beurre contenant plus de deux pour cent de sel doivent porter l'avis suivant: "Un certificat de première qualité a été délivré pour ce beurre quoiqu'il contiennent plus de deux pour cent de sel parce qu'il est dit que ce beurre est destiné à un commerce qui exige plus de deux pour cent de sel. Ce certificat n'est pas valable pour la vente du beurre pour l'exportation ou le commerce domestique, à moins que l'acheteur n'exige une proportion de sel supérieure à deux pour cent".

Jusqu'ici, l'apposition des dates de fabrication sur les colis contenant du beurre a été facultative pour le commerce domestique mais obligatoire pour l'exportation. Sous les règlements révisés, tous les colis contenant du beurre soumis pour le classement doivent porter la date de la fabrication du beurre. On peut se procurer le texte complet des règlements en s'adressant au Commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Comment

LES plantes de jar-
attaquées par tor-
sectes destructeurs
uns abiment ou détru-
d'autres les fleurs; d'au-
tré dans les tiges et
racines. Ces insectes
sent en deux grandes
ant la nature de leurs
me suit: (1) insect
mordent et mastiquent
comme les vers gris et
pilles, et les coléoptères
feuilles, et (2) les insectes
sucent leur nourriture à
becs pointus, comme les
vraies punaises, les ins-

Si l'insecte à comba-
qui mordent, on emploie
un poison de l'estomac
de Paris ou l'arséniate
s'il a les parties de la b-
pour sucer, ces poisons
efficacité parce que l'in-
bec à travers le poison
un endroit où il peut
danger! C'est pourquoi
généralement, pour les
l'employer des insectic-
es plus employés sont
pétrole, le savon d'huile
les préparations à base d-

L'émulsion de pétrole
bon) se prépare comme
gallons d'huile de cha-
d'eau de pluie, et une
savon. Faites chauffer
le savon en fines rognon-
à l'eau, en brassant ju-
tout soit parfaitement

Organisa
du

LA FÉDÉRATION

LES divers représen-
nisations de pro-
du Canada réun-
28 courant ont autoris-
la déclaration qui su-
"Depuis le 15 mars,
au pays deux organ-
représenter les cultivat-
Canada, notamment le
dien d'Industrie laitière
tion des Producteurs de l-

Le 28 mai dernier, il
ce qu'il est convenu d-
grande réunion de rep-
intéressés en industrie la-
vince d'Ontario et de la P-
bec, dans le but de con-
sibilités d'une affiliatio-
tous les organismes cha-
ger les intérêts des pro-
ganisations qui étaient
ce congrès, quelques-uns
délégues furent:

La Coopérative Fédér-
L'Union Catholique d-
L'Association des L-
Lait d'Ontario,
L'Association des fab-
mage d'Ontario.
L'Association des P-
Crème d'Ontario.
La Coopérative des
d'Ontario.

L'Association des fa-
concentré de Toronto.

Parmi ces représen-
nisations avaient autoris-
à voter toute mesure
de consolider l'organisat-
teurs de lait, selon que
décidée à cette conven-

Comment combattre les insectes de jardin

LES plantes de jardin peuvent être attaquées par toutes sortes d'insectes destructeurs, dont quelques-uns abiment ou détruisent le feuillage, d'autres les fleurs; d'autres encore pénètrent dans les tiges et même dans les racines. Ces insectes nuisibles se divisent en deux grandes catégories, suivant la nature de leurs pièces buccales, comme suit: (1) insectes broyeur, qui mordent et mastiquent leur nourriture, comme les vers gris et les autres chenilles, et (2) les insectes suceurs, qui sucent leur nourriture au moyen de leurs becs pointus, comme les pucerons, les vraies punaises, les insectes à bouclier.

Si l'insecte à combattre est de ceux qui mordent, on emploie généralement un poison de l'estomac comme le vert de Paris ou l'arséniate de plomb, mais s'il a les parties de la bouche disposées pour sucer, ces poisons n'ont aucune efficacité parce que l'insecte insère son bec à travers le poison pour atteindre un endroit où il peut se nourrir sans danger. C'est pourquoi on recommande généralement, pour les insectes suceurs, d'employer des insecticides de contact; les plus employés sont l'émulsion de pétrole, le savon d'huile de baleine, et les préparations à base de tabac.

L'émulsion de pétrole (huile de charbon) se prépare comme suit: Prenez 2 gallons d'huile de charbon, 1 gallon d'eau de pluie, et une demi livre de savon. Faites chauffer l'eau, coupez le savon en fines rognures et ajoutez-les à l'eau, en brassant jusqu'à ce que le tout soit parfaitement dissout. Versez

ensuite le mélange dans l'huile de charbon et barattez le tout énergiquement avec une seringue ou une pompe aspirante pendant cinq minutes, ou jusqu'à ce que vous ayez obtenu une émulsion crémeuse, épaisse. C'est la solution mère, qui s'épaissit en une masse semblable à de la gelée en refroidissant. Bien faite, la solution mère se conserve pendant des mois si elle n'est pas exposée à l'air. Lorsqu'on désire s'en servir il faut la diluer avec neuf fois sa quantité d'eau chaude.

Lorsqu'il ne faut qu'une petite quantité de solution d'huile de charbon pour emploi immédiat, le mélange suivant est recommandé: $\frac{1}{4}$ d'huile de charbon, 8 onces de farine, 2 gallons d'eau. Remuez la farine et l'huile de charbon ensemble, puis ajoutez l'eau et brassez énergiquement cinq minutes. Ce mélange doit être employé immédiatement.

Le savon à l'huile de baleine ou de poisson est très employé pour les pucerons et les insectes du même genre, mais son ordeur désagréable déplaît à beaucoup d'amateurs de plantes d'ornements. Pour les pucerons bruns ou noirs, il faut employer ce savon à raison de 1 livre par quatre gallons d'eau chaude; pour les pucerons verts ou les thrips, une livre par six gallons d'eau. En ce qui concerne les extraits de tabac, des préparations commerciales contenant 40% de sulfate de nicotine sont vendues par la plupart des grainetiers, des quincailliers, et des pharmaciens, et elles doivent être employées de la façon indiquée par les instructions qui les accompagnent.

Organisation nationale de producteurs de lait

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES CULTIVATEURS LAITIERS

LES divers représentants des organisations de producteurs de lait du Canada réunis à Ottawa le 28 courant ont autorisé la publication de la déclaration qui suit:

"Depuis le 15 mars, 1935, il existait au pays deux organismes supposés représenter les cultivateurs laitiers du Canada, notamment le Conseil Canadien d'Industrie laitière et la Fédération des Producteurs de lait du Canada".

Le 28 mai dernier, il y eut à Ottawa ce qu'il est convenu d'appeler la plus grande réunion de représentants des intéressés en industrie laitière de la province d'Ontario et de la province de Québec, dans le but de considérer les possibilités d'une affiliation nationale de tous les organismes chargés de protéger les intérêts des producteurs. Les organisations qui étaient représentées à ce congrès, quelques-unes par plusieurs délégués furent:

La Coopérative Fédérée de Québec, L'Union Catholique des Cultivateurs, L'Association des Producteurs de Lait d'Ontario,

L'Association des fabricants de Fromage d'Ontario.

L'Association des Fournisseurs de Crème d'Ontario.

La Coopérative des Fermiers-Unis d'Ontario,

L'Association des fabricants de lait concentré de Toronto.

Parmi ces représentants, quatre organisations avaient autorisé leurs délégués à voter toute mesure ayant pour but de consolider l'organisation des producteurs de lait, selon que la chose serait décidée à cette convention. Une cin-

quième organisation faisait déjà partie de la Fédération Canadienne des Producteurs de lait.

Après une discussion très intéressante du projet, et une étude approfondie des avantages qu'il présente, la résolution suivante a été passée unanimement:

"Il y a actuellement deux organisations prétendant avoir pour objet de promouvoir les intérêts des producteurs de lait.

L'une de ces organisations comprend parmi ses membres les manufacturiers de produits laitiers. L'autre comprend exclusivement des producteurs. Il est convenu que pour les organisations ici représentées, la ligne à suivre est de s'affilier à une organisation de producteurs. Il est donc résolu que nous décidions sur le champ notre affiliation à la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait.

Une conférence nationale

La résolution suivante fut également votée à l'unanimité:

"Nous recommandons à la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait, d'organiser sous le plus bref délai possible une conférence nationale dans le but d'étudier à fond toutes les questions se rapportant à l'industrie laitière et de former si possible, une Association Nationale des Producteurs de Lait.

Ce congrès fut présidé par M. V. S. Milburn, président de la Ligue des Producteurs de Lait de la province d'Ontario. M. S. L. Loss, secrétaire de l'Association des fabricants de fromage d'Ontario agissait comme secrétaire officiel de la convention.

ET CHEZ NOUS ?...

Causerie donnée à la radio, poste C K A C, Montréal, par M. J.-E. Laforce

UN journal australien, le "New Era", de Sydney, commentant une annonce de l'une des diverses sociétés mutuelles de prévoyance de l'Australie, donne les constatations suivantes:

"D'après la loi de la moyenne, nous présumons que les faits suivants se seront réalisés dans 40 ans:

"Dans chaque groupe de 100 jeunes âgés de 25 ans, en santé,

"UN sera riche;

"QUATRE seront à l'aise;

"CINQ devront travailler pour gagner leur vie;

"TRENTE-SIX seront morts;

"CINQUANTE-QUATRE devront compter sur la charité de leurs parents ou sur celle du public, pour ne pas mourir de faim."

Et chez nous?

N'y a-t-il pas danger qu'il en soit ainsi pour un trop grand nombre de gens? pour une forte proportion de nos jeunes qui viennent d'atteindre leurs 25 ans, qui jouissent d'une excellente santé, et pour qui la vie semble remplie de promesses?

C'est par milliers qu'en notre pays, nous les comptons, les jeunes de 25 ans. Dans une année d'ici, il s'en trouvera encore d'autres milliers qui auront atteint cet âge.

Que leur réserve l'avenir?

En l'année 1976, combien de ces jeunes seront encore obligés de travailler pour gagner leur pain de chaque jour?

Quelle sera la proportion de ceux qui, pour ne pas mourir de faim, pour avoir un abri, pour jouir de la chaleur par les temps froids, et pour ne pas sortir dévêtus, devront compter sur la charité de leurs parents, de leurs amis ou même sur la charité publique?

En Australie, on dit que cette proportion atteindra 54 pour-cent.

Ici, y aurait-il possibilité pour qu'au moins la moitié de nos jeunes maintenant âgés de 25 ans et en bonne santé, soient en état de vivre par eux-mêmes, comme des gens à l'aise, quand ils atteindront 65 ans?

Certainement.

Mais pas dans tous les métiers, ni dans toutes les professions: encore moins chez ceux qui louent leurs services aux autres, et gagnent ainsi leur vie au jour le jour.

Le négoce pourrait permettre à beaucoup de gens passés la soixantaine, de jouir de l'aisance. Mais pas à tous les commerçants.

Seuls, les commerçants soigneux, propres au moral comme dans leurs transactions et dans leurs établissements commerciaux; les commerçants qui savent servir la clientèle, qui savent acheter, qui prennent, par leurs aptitudes aux affaires du négoce, assez d'ascendance sur les clients pour qu'ils reviennent avec de nouvelles commandes, de nouveaux achats; les commerçants qui sont prudents, qui ne font pas trop de pertes, qui sont économes et qui savent bien placer leurs profits accumulés, ceux-là seuls peuvent compter que dans 40 ans, ils pourront vivre par eux-mêmes, avec les revenus accumulés de leur travail... si une crise financière ne vient pas ruiner les établissements industriels, commerciaux ou financiers où ils ont placé leurs valeurs.

L'industrie pourrait permettre à plusieurs jeunes d'aujourd'hui, remplis de talents, débordant d'ardeur et secondé par une santé de fer (comme on dit à la campagne) de vivre par eux-mêmes

quand ils atteindront leur soixante-cinquième année.

L'industrie, cependant, ne saurait promettre un tel résultat à toute la jeunesse qui se sent des aptitudes ou de l'attrait pour la production industrielle. La raison, c'est qu'il entre tant de facteurs pour la réussite en industrie, que beaucoup de gens intelligents, débrouillards, calculateurs, n'arriveront jamais au succès financier, en dépit de tout leur courage, de leur énergie, de leur savoir-faire, de leurs relations, voire de leur compétence.

Et parmi ceux qui réussiront, qui, vers l'âge de 50 ans, seront considérés comme des gens à l'aise, ou mieux encore, des richards, combien de ceux-là, 15 ans plus tard, auront perdu tout leur avoir, sans qu'il n'y ait eu de leur faute?

L'assurance, dit-on, donne la certitude d'une heureuse vieillesse à ceux qui y travaillent, soit comme agents, soit comme employés, encore mieux comme assurés, et de mieux en mieux comme actionnaires.

Nul doute qu'il y a beaucoup de vérité dans cela.

Cependant, les employés des compagnies d'assurances sont des employés comme les autres; comme les autres ils sont sujets à toutes sortes d'imprévoyances, de maladies, de pertes d'argent. Les assurés sont en meilleure posture, affirme-t-on. C'est possible. Cependant, sur cent jeunes de 25 ans, en santé, combien s'en trouve-t-il qui s'assurent? Et parmi ces derniers, combien paient leurs annuités tel que convenu par le contrat, afin de retirer le montant prévu, et sur lequel ils comptent pour vivre? Et, même parmi ceux-là, combien s'en trouve-t-il, qui, après avoir retiré le montant accumulé pendant tant d'années, le place pour qu'il dure toute leur vie?

C'est différent avec les actionnaires, me direz-vous.

Je ne contredirai pas.

A votre tour, vous voudrez bien admettre que sur 100 jeunes de 25 ans, quel que soit leur état de santé, il s'en trouve une infime proportion qui sont actionnaires de compagnies d'assurances prospères.

Car il y a aussi des compagnies d'assurances qui ne paient pas de dividendes à leurs actionnaires. Et, comme pour le commerce et l'industrie, il se trouve des actionnaires qui ont de la malchance dans le placement de leurs capitaux.

La banque! ah! la voilà l'affaire des affaires! diront maintes gens.

Peut-être, mais pas pour tout le monde.

Tout d'abord, parmi les jeunes de 25 ans, quelle est la proportion de ceux qui sont présentement ou seront plus tard actionnaires, dans les banques qui font de bonnes affaires, et qui continueront d'en faire durant les prochains 40 ans?

La proportion en est plutôt minime.

Et, parmi les plus fortunés, combien auront encore leurs épargnes dans 40 ans, même en supposant qu'ils les aient acquises à force de travail, de persévérance, de ténacité, d'intelligence dans leur conduite; de probité avec leurs concitoyens; même s'ils ont été des maîtres dans le négoce de l'argent, s'ils ont bien su faire leurs placements d'argent des autres? Combien de ceux-là perdront le leur, leur argent, et arriveront à l'âge de 65 en connaissant la gêne, la misère parfois? ... et une misère pire que celle

(Suite au dernier couvert)

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

Le bétail Jersey à l'exposition de Lachute

Nous devons à la complaisance de notre collaborateur M. L.-V. Parent, propagandiste de la race bovine Jersey, dans la province de Québec, l'intéressant rapport qui suit sur le classement des exhibits de cette race à l'exposition de Lachute.

Selon notre correspondant qui a présidé lui-même au classement des exhibits, jamais l'Exposition de Lachute n'a vu autant de bons troupeaux de Jerseys à son exposition.

Les principaux exposants furent: Jersey Health Farms, Ile Bizard, Grisdale Bros, ferme Greystone, Iroquois, Ont., Succession Maxwell, Ste-Anne de Bellevue et MM. A. Boa & Fils Lachute.

Les prix furent adjugés dans l'ordre suivant:

Veau mâle junior:

1. Grisdale Bros.; 2 et 3. Jersey Health Farms.

Veau mâle senior:

1 et 4. Jersey Health Farms; 2. Grisdale Bros.; 3. Succession Maxwell.

Taureau, un an:

1. Jersey Health Farms; 2. Succession Maxwell.

Taureau, 2 ans:

1. Grisdale Bros., avec Greystone Royal Raleigh; 2. Boa & Fils.

Taureau, 3 ans et plus:

1. Grisdale Bros., avec Brampton Right Wonderful; 2. Jersey Health Farms.

Veau champion junior:

Grisdale avec Greystone Silver Royal.

Taureau champion senior et grand champion

Grisdale avec Brampton Right Wonderful.

Taure junior:

1. Jersey Health Farms; 2. Grisdale Bros.; 3. A. Daoust, St-Hermas; 4. A. Boa.

Taure senior:

1 et 2. Succession Maxwell; 3. Grisdale; 4. Jersey Health Farms.

Génisse un an:

1. Grisdale Bros.; 2 et 3. Jersey Health Farms; 4. Boa.

Vache, 2 ans sèche:

1. Jersey Health Farms, avec Beside Favorite; 2. Maxwell; 3. Boa.

Vache, 3 ans et en-dessous de 5 ans: sèche

1. Succ. Maxwell; 2. Grisdale Bros.

Vache, 5 ans et plus sèche:

1. Grisdale Bros., avec Star's Agatha Princess; 2. Succ. Maxwell; 3. Grisdale Bros.

Génisse, 2 ans, en lait:

1. Jersey Health Farms avec Bizard Morning Glory.

Vache, en lait, 3 ans:

1. A. Boa & Fils; 2. Jersey Health Farms; 3. Succ. Maxwell; 4. Grisdale Bros.

Vache en lait, 4 ans et plus:

1. Jersey Health Farms avec Bizard Marie; 2. Boa; 3. Succ. Maxwell; 4. G. R. McColl, Lachute.

Championne femelle junior:

Grisdale Bros., avec Greystone Royal May.

Championne senior et Grande Championne:

Jersey Health avec Bizard Marie.

Progéniture senior de taureau:

1. Boa; 2. Grisdale Bros; 3. Jersey Health Farms; 4. Succ. Maxwell.

Les éleveurs de Bovins Canadiens du district de St-Hyacinthe à l'exposition d'Ormstown

COMME par les années passées, les éleveurs de bovins-Canadiens du district de Saint-Hyacinthe ont exhibé leurs troupeaux à l'exposition provinciale d'Ormstown.

Les troupeaux qui représentaient, cette première foire agricole de 1936, sont ceux de MM. J.-H.-Omer Lemay, Ernest Sylvestre et Roméo Pélouin, de St-Hyacinthe, Hectance Charpentier et Albert-P. de Grandpré, de St-Simon de Bagot, et Edmour Gaucher, St-Valérien, comté de Shefford. Tous les sujets de la race Canadienne, au nombre de 65 étaient en très bonne condition, très bien préparés et furent présentés avec beaucoup d'habileté.

Monsieur S.-J. Chagnon, directeur de la Ferme-Ecole provinciale de Deschambault, qui avait été désigné par la Société des Éleveurs de Bovins Canadiens pour juger les bovins de cette race à l'exposition d'Ormstown, s'acquitta de sa tâche avec maîtrise; il était accompagné de monsieur Andréa St-Pierre, secrétaire de la Société Générale des Éleveurs de la Province de Québec, qui a suivi le jugement à titre de représentant de la Société des Éleveurs de Bovins et de Chevaux Canadiens.

La concurrence fut très forte dans chacune des classes et les éleveurs eurent à tour de rôle, l'honneur de voir attribuer des premiers prix à leurs sujets. C'est, cependant dans les classes de taureaux et de vaches adultes, ainsi que dans les classes de championnats que la compétition a été la plus forte.

Le championnat senior et le grand championnat des taureaux ont été obtenus par l'animal "Lemay de St-Hyacinthe 15145", propriété de M. J.-H. Omer Lemay. Le taureau "Lemay Bijou 16496", également la propriété de monsieur J.-H.-Omer Lemay, a obtenu le championnat des jeunes taureaux. Les taureaux "Denis 9H 12850" et "Toinon Ferme Centrale 8N 16738", qui appartiennent à monsieur Edmour Gaucher, St-Valérien, comté de Shefford, ont suivi de près les taureaux précédents. Denis 9H a obtenu le grand championnat de réserve ainsi que le championnat senior de réserve, et Toinon Ferme Centrale 8N a obtenu le championnat junior de réserve.

Les médailles pour les championnats des femelles ont été décernés comme suit: le championnat senior à monsieur Ernest Sylvestre, mérité par la vache "Julienne 4D 9347"; le championnat junior à M. J.-H.-Omer Lemay, mérité par la génisse "Lemay Mignonne 16909"; le grand championnat à monsieur Ernest Sylvestre, mérité par la vache "Julienne 4D". Monsieur Ernest Sylvestre a aussi obtenu le championnat senior de réserve, ainsi que le grand championnat de réserve avec la vache "Phonsine 1E 9665"; monsieur Albert-P. de Grandpré, a obtenu le championnat junior de réserve avec sa génisse d'un an.

Progéniture junior de taureau:

1. Grisdale Bros.; 2. et 4. Jersey Health Farms; 3. Succ. Maxwell.

Progéniture maternelle:

1. Grisdale Bros.; 2 et 3. Jersey Health Farms; 4. Boa.

Troupeau junior:

1. Jersey Health Farms; 2. Grisdale Bros.; 3. Succ. Maxwell.

Nous donnons ci-dessous le résultat de l'expertise pour les autres classes de bovins Canadiens.

Rapport du jugement des Bovins Canadiens à l'Exposition d'Ormstown, 9-12 juin 1936

Veau mâle, moins d'un an.

1. Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe; 2. Hectance Charpentier, Clairveaux; 3. Albert P. de Grandpré, Clairveaux; 4. Ernest Sylvestre.

Veau mâle, junior d'un an.

1. Edmour Gaucher, St-Valérien; 2. Ernest Sylvestre.

Veau mâle, un an senior.

1. J.-H.-Omer Lemay, St-Hyacinthe; 2. Albert-P. de Grandpré; 3. Hectance Charpentier.

Taureau, de 2 ans.

1. Albert P. de Grandpré; 2. Roméo Pélouin, St-Hyacinthe.

Taureau de 3 ans et plus:

1. J.-H.-Omer Lemay; 2. Edmour Gaucher, St-Valérien; 3. Ernest Sylvestre; 4. Ernest Sylvestre; 5. H. Charpentier.

Génisse moins d'un an:

1. Albert-P. de Grandpré; 2. Ernest Sylvestre; 3. J.-H.-Omer Lemay; 4. J. H.-Omer Lemay; 5. Ernest Sylvestre; 6. Albert-P. de Grandpré; 7. Edmour Gaucher.

Génisse un an, junior:

1. J.-H.-Omer Lemay; 2. J.-H.-Omer Lemay; 3. H. Charpentier; 4. Ernest Sylvestre; 5. A.-P. de Grandpré; 6. H. Charpentier; 7. A.-P. de Grandpré; 8. Edmour Gaucher; 9. Ernest Sylvestre.

Génisse un an, senior:

1. J.-H.-Omer Lemay; 2. Ernest Sylvestre; 3. H. Charpentier; 4. H. Charpentier; 5. Ernest Sylvestre.

Taure de 2 ans, sèche:

1. Ernest Sylvestre; 2. J.-H.-Omer Lemay; 3. Ernest Sylvestre; 4. H. Charpentier; 5. Edmour Gaucher.

Vache de 3 ans et plus, sèche:

1. Ernest Sylvestre; 2. Albert-P. de Grandpré; 3. E. Sylvestre; 4. A.-P. de Grandpré; 5. J.-H.-O. Lemay; 6. Edmour Gaucher; 7. H. Charpentier; 8. Edmour Gaucher; 9. H. Charpentier.

Vache de 2 ans, en lactation:

1. Hectance Charpentier.

Vache de 3 ans, en lactation:

1. H. Charpentier; Ernest Sylvestre; 3. J.-H.-Omer Lemay; 4. Edmour Gaucher; 5. E. Gaucher.

Vache de 4 ans et plus, en lactation:

1. Ernest Sylvestre; 2. A. P. de Grandpré; 3. H. Charpentier; 4. Ernest Sylvestre; 5. Albert-P. de Grandpré; 6. J.-H.-Omer Lemay; 7. Edmour Gaucher; 8. Edmour Gaucher; 9. J.-H.-Omer Lemay.

Troupeau senior:

1. Ernest Sylvestre; 2. Albert-P. de Grandpré; 3. Edmour Gaucher; 4. J.-H. Omer Lemay; 5. H. Charpentier.

Troupeau junior:

1. J.-H.-Omer Lemay; 2. Ernest Sylvestre; 3. Hectance Charpentier.

Progéniture senior de taureau:

1. J.-H.-Omer Lemay; 2. H. Charpentier; 3. Ernest Sylvestre; 4. Edmour Gaucher.

Progéniture junior de taureau:

1. J.-H.-Omer Lemay; 2. J.-H.-Omer Lemay; 3. Ernest Sylvestre; 4. H. Charpentier; 5. Albert-P. de Grandpré.

Progéniture de vache:

1. J.-H.-Omer 2. J.-H. Omer Lemay; Lemay; 3. A.-P. de Grandpré; 4. Ernest Sylvestre; 5. H. Charpentier; 6. Ernest Sylvestre; 7. H. Charpentier; 8. Edmour Gaucher.

A LACHUTE

Deux bons troupeaux de bétail Canadien se sont fait concurrence à l'Exposition régionale de Lachute dont l'un appartenant à M. A. Yelle de Chénerville, cté Papineau, l'autre à M. Paul St-Jacques de Lachute.

M. Yelle a pris la plupart des premiers prix dans les classes individuelles. Le même éleveur remporta les honneurs du grand Championnat pour taureaux adulte avec l'exhibé Roi du Lac Simon, tandis que M. St-Jacques avec Prince des Étangs, un splendide jeune sujet décrochait le ruban adjugé au champion junior de taureau.

Quant aux classes de femelles M. Yelle prit le ruban pour Grand Championnat des vaches avec Muguet du Lac Simon et M. St-Jacques présenta un exhibit qui lui valu le ruban offert pour femelle championne junior.

Dans les classes de groupes, M. Yelle prit tous les premiers prix.

RACE HOLSTEIN

Concours du Livre d'Or

Le secrétaire-trésorier de l'Association Canadienne des Éleveurs de bétail Holstein nous fournit le rapport suivant de certains records laitiers signe de mention spéciale établis par des vaches appartenant aux éleveurs du district de Québec en particulier. Nous sommes heureux de publier ce rapport en entier.

Charmante Segis 277792, génisse Holstein de deux ans propriété de M. Amédée Gagnon, St-Michel de Bellechasse vient de compléter sa période de lactation sous contrôle officiel avec production de 10243 lbs de lait à 3.28% ou 336 lbs de matière grasse. Cette génisse fut traitée trois fois par jour pour les quarante premiers jours de sa lactation, par la suite deux fois par jour seulement.

Cornella Cobquid de Mastai, vache Holstein de 4 ans, propriété de l'Hôpital St-Michel-Archange, Mastai, P. Q., a produit en 345 jours, à raison de deux traites quotidiennes 12,633 lbs de lait dosant 3.32%, soit 419 lbs de gras.

Francy des Ecureuils, une fille de Sir Francy Walker, âgée de 3 ans, a donné, en 305 jours, 9,557 lbs de lait, titrant 3.33%, soit 318 lbs de gras. Cette vache est la propriété de Mlle Blandine Denis, Les Ecureuils.

Paulette Mechthilde Veeman, une fille du reproducteur Polo Colanthus Veeman, génisse de deux ans appartenant à M. Léopold Martineau de La Durantaye a produit 10840 lbs de lait à 3.95% ou 428 lbs de gras en 365 jours à raison de deux traites quotidiennes.

Rita Artis Korndyke 2ème, une fille de Montvic Rag Apple Pat, génisse de 2 ans a produit 8048 lbs de lait à 3.74% ou 301 lbs de gras de beurre en 305 jours sous le régime ordinaire de deux traites par jour. Cette génisse est la propriété de M. Aurèle Lacasse, St-Henri, Cté Lévis.

Scenic Artis Korndyke 2ème, fille du taureau Scenic Korndyke Wynona, vient de terminer sa période de lactation sous contrôle officiel à l'âge de 2 ans avec production de 11386 livres de lait à 3.62% ou 412 lbs de gras en 365 jours sous le régime de deux traites quotidiennes. Cette génisse appartient à M. Félix P. Ashby, Marieville, P. Q.

LA SEMA

UN jeune homme de 20 ans, Ayotte, fils de M. Ayotte, a trouvé une balle de plomb dans le lundin dernier, lorsqu'il s'est accidentellement dans le Rap à 40 milles de La Tuque. L'infortuné jeune homme est repêché.

Jeffrey Geoffroi, de 17 ans, travaillait à la construction d'un pont, en compagnie de deux ouvriers, a reçu dans le huit pouces. La pièce de bois par l'orbite de l'œil et son nez. On espère qu'il ne perdra pas la vue mais il est très souffrant.

André Duval, 77 ans, Damase, L'Islet, a été tué par un train, tantôt, jeu qu'il a tombé devant un train appartenant à M. Henri Québec. A l'enquête du coroner par l'orbite de l'œil et son nez. On espère qu'il ne perdra pas la vue mais il est très souffrant.

A journée du 28 juin, étape importante du Pacifique Canadien, compagnie de transport effectua le 50 saire de l'inauguration d'un vice ferroviaire transcontinental Montréal et la Côte du

Philias Vachon, 60 ans, a été la victime d'un accident, alors qu'il sciait du bois à l'aide d'une machine. M. Vachon s'est coupé la main gauche. Il réussit à se relever, mais perdit connaissance. Devant la gravité de la blessure fut conduit à l'hôpital de Lévis.

PLUSIEURS personnes ont été plus ou moins blessées, mardi dernier, à Ste-Thérèse, lorsque l'automobile, dans laquelle se trouvait, a contourné une barrière et est allée s'arrêter dans le fossé. Les blessés sont: Gisèle Desjardins, 15 ans; Milles Anita et Aurèle Desjardins, 12 ans; Thérèse Boisvert, 10 ans. La jeune fille a été transportée à l'hôpital de St-Henri, à Nicolet.

E. R. F. L. Belleville, 60 ans, a été tué instantanément, mardi dernier, à Ste-Thérèse, lorsque l'automobile, dans laquelle se trouvait, a contourné une barrière et est allée s'arrêter dans le fossé. Les blessés sont: Gisèle Desjardins, 15 ans; Milles Anita et Aurèle Desjardins, 12 ans; Thérèse Boisvert, 10 ans. La jeune fille a été transportée à l'hôpital de St-Henri, à Nicolet.

Le dirigeable allemand "Hindenburg", le géant des airs, a été tué instantanément, mardi dernier, à Ste-Thérèse, lorsque l'automobile, dans laquelle se trouvait, a contourné une barrière et est allée s'arrêter dans le fossé. Les blessés sont: Gisèle Desjardins, 15 ans; Milles Anita et Aurèle Desjardins, 12 ans; Thérèse Boisvert, 10 ans. La jeune fille a été transportée à l'hôpital de St-Henri, à Nicolet.

UNE joyeuse excursion de jeunes gens, mardi dernier, à Ste-Thérèse, lorsque l'automobile, dans laquelle se trouvait, a contourné une barrière et est allée s'arrêter dans le fossé. Les blessés sont: Gisèle Desjardins, 15 ans; Milles Anita et Aurèle Desjardins, 12 ans; Thérèse Boisvert, 10 ans. La jeune fille a été transportée à l'hôpital de St-Henri, à Nicolet.

Marcel Gingras venait d'être nommé, mardi dernier, à Ste-Thérèse, lorsque l'automobile, dans laquelle se trouvait, a contourné une barrière et est allée s'arrêter dans le fossé. Les blessés sont: Gisèle Desjardins, 15 ans; Milles Anita et Aurèle Desjardins, 12 ans; Thérèse Boisvert, 10 ans. La jeune fille a été transportée à l'hôpital de St-Henri, à Nicolet.

LA SEMAINE

Celui qui ne change pas

UN jeune homme de 21 ans, Armand Ayotte, fils de M. Georges Ayotte, a trouvé une mort tragique, lundi dernier, lorsqu'il s'est noyé accidentellement dans le Rapide-des-Cœurs, à 40 milles de La Tuque. Le corps de l'infortuné jeune homme n'a pas encore été repêché.

M. Jeffrey Geoffroi, de Manseau, qui travaillait à la construction d'un pont, en compagnie d'autres ouvriers, a reçu dans un œil un clou de huit pouces. La pièce d'acier pénétra par l'orbite de l'œil et sortit par la tempe. On espère qu'il ne perdra pas l'œil, mais il est très souffrant.

M. André Duval, 77 ans, de St-Damase, L'Islet, a été tué instantanément, jeudi dernier, lorsqu'il a tombé devant une automobile appartenant à M. Henri Rolland, de Québec. A l'enquête du coroner, un verdict de mort accidentelle a été rendu, et M. Rolland a été exonéré de tout blâme.

LA journée du 28 juin a marqué une étape importante dans l'histoire du Pacifique Canadien. La grande compagnie de transport célébrait en effet dimanche soir le 50ième anniversaire de l'inauguration du premier service ferroviaire transcontinental, entre Montréal et la Côte du Pacifique.

M. Philias Vachon, de Beauce Jct., a été la victime d'un malheureux accident, alors qu'il était à scier du bois à l'aide d'une scie ronde. M. Vachon s'est coupé quatre doigts de la main gauche. Il réussit à arrêter le moteur, mais perdit connaissance peu après. Devant la gravité des blessures, le blessé fut conduit à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

PLUSIEURS personnes de Bécancour ont été plus ou moins gravement blessées, mardi dernier, lorsque l'automobile, dans laquelle elles se trouvaient, a contourné une courbe et est allée s'arrêter dans un fossé. Les blessés sont: Gisèle Demers, 12 ans; Miles Anita et Aurèle Demers et Mlle Thérèse Boisvert. La petite Gisèle Demers est la plus gravement blessée. Elle souffre de blessures à la tête. Elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu du Christ-Roi, à Nicolet.

E. R. F. L. Belleville, 23 ans, Jésuite, a été tué instantanément, jeudi dernier, à Ste-Thérèse de Blainville, alors que le camion automobile qu'il occupait avec d'autres religieux a capoté et frappé un poteau. Deux autres religieux, le R. F. Joseph Tremblay, 61 ans, et le R. P. Elphège Reid, 41 ans, ont été gravement blessés. Les autres victimes sont: le R. F. Louis Héroux, le R. P. E. Piette, le R. P. Gabriel Lebel et le R. F. Kegel, qui ont été plus ou moins blessés.

LE dirigeable allemand "Von Hindenburg", le géant des airs et l'une des plus grandes merveilles du siècle, a fait une visite imprévue aux Québécois mercredi soir.

Annoucé moins d'une heure auparavant, il a survolé le Cap Diamant à 8 heures et sept minutes et son passage ici a causé une sensation indescriptible. Le "Von Hindenburg" en est actuellement à son quatrième voyage en Amérique. Parti de Francfort, Allemagne, mardi dernier, le 29 juin, il était attendu à Lakehurst, N. J., le 2 juillet.

UNE joyeuse excursion par un groupe de juvénistes des Pères Missionnaires du Sacré-Cœur, sur les bords du Lac des Roches, a pris une tournure dramatique, jeudi dernier, alors que le jeune Marcel Gingras, âgé de 18 ans, fils de M. Gédéon Gingras, de Neuville, a trouvé une mort tragique en se baignant avec des compagnons. Ce drame de l'onde s'est déroulé au cours de l'après-midi, à quelques milles en arrière de Beaufort.

Marcel Gingras venait de terminer son année de rhétorique et il devait entrer comme scholastique, au monastère des Pères du Sacré-Cœur, l'automne prochain.

NOUS vivons une époque troublée... Les journaux nous racontent des histoires de France, où les ouvriers occupent les usines; d'Espagne, où les masses s'agitent. On parle de l'Allemagne, qui prépare la guerre... Elle finit tout juste en Afrique, où les Italiens ont fait main basse sur le pays du Négus.

Mon Dieu, où est la vie d'autrefois? On était tranquille, alors... Aujourd'hui, on ne sait jamais en se levant ce qu'on apprendra au soir et, tant qu'on n'est pas soi-même dans le bazar, on peut encore se compter heureux.

On dirait que le monde est changé depuis vingt ans... Jusqu'aux saisons qui s'en mêlent. N'a-t-on pas vu geler les pommes de terre et les haricots le lendemain de la Pentecôte?

Et tout le monde vous dit: "Ah, quand nous étions jeunes, on avait des hivers, je ne vous dis que ça! Mais on avait des étés qui en valaient la peine..."

"Ah, quand nous étions jeunes, c'était la paix... On ne parlait que des vieilles guerres, et ce qu'on en avait vu suffisait pour en donner la frousse."

Que voulez-vous, mes paysans?

Tout ça ne dépend pas de nous... Tout ça se passe malgré nous, et nous ne pouvons rien faire pour l'empêcher.

Pourtant, si tout change et si tout se montre si fragile, si variable, si inconsistent sur la terre, nous savons, nous, qu'il y a toujours quelqu'un qui ne change pas.

C'est le Bon Dieu, dont nous célébrons justement aujourd'hui une fête particulière: la fête de la Très Sainte Trinité.

Et, au moment où nous sommes, au moment où nous avons tant de motifs de crainte, tant de raisons d'avoir peur et de nous faire du chagrin, cette pensée nous est salutaire; il n'arrivera rien, absolument rien, qu'il ne le veuille ou ne le permette, et il ne veut rien que pour notre grand bien.

J'ai lu quelque part que le roi St-Louis, entreprenant sa croisade, disait à ceux qui semblaient le plaindre, de s'en aller en mauvaise santé: "Que peut-il nous arriver de contraire? Ou bien nous serons vainqueurs et nous en aurons la gloire, ou bien nous y laisserons la vie et les Sarrasins nous envieront ainsi en Paradis."

Mais oui, c'est comme cela qu'il faut penser, et cette mentalité est trop rare, même chez les bons chrétiens.

C'est pourtant la seule manière de vivre en paix.

Voyons, tous les jours nous disons: "Notre Père qui êtes aux Cieux..." Ce n'est pas une parole vide de sens. Nous savons que ce que nous disons, dans cette prière enseignée par Jésus-Christ Lui-même à Ses apôtres, est vérité. Donc, c'est vrai que Dieu pour nous est un père et que nous devons Le considérer comme tel.

Eh bien, faisons la transposition. Supposons que nous dépendions en tout et toujours de notre père de la terre. C'est un père modèle. Nous savons que nous pouvons avoir en lui la plus entière confiance. Nous savons que rien n'arrivera malgré lui. Cette supposition se réalisait, aurions-nous peur de quelque chose?

Chaque fois que nous avons dépendu ainsi de lui, nous savons qu'il nous a tirés d'affaire.

Pourtant, ce n'est qu'un homme. Il ne voit pas tout, il ne sait pas tout, on peut le tromper et sur notre compte et sur beaucoup de choses...

Mais le Père que nous avons dans les cieux, Lui, ne peut ni se tromper ni

être trompé... Pourquoi, alors, ces craintes, ces tremblements, ces inquiétudes?

Pourquoi? Mais parce que nous n'avons pas assez de foi...

C'est exactement cela.

Nous gardons dans notre langage une foule d'expressions pleines de sève chrétienne. On dit couramment que "ce que Dieu garde est bien gardé", que "Dieu est le grand Maître", qu'il faut "accepter ce que Dieu veut, parce qu'il sait mieux que nous ce qui nous convient".

Mais, hélas, entre ce qu'on dit et ce qu'on fait, il y a de sérieuses différences. Et c'est de là que vient notre inquiétude, notre apreté à nous mettre à couvert de tout et contre tout.

De là viennent notre méfiance et beaucoup de péchés.

On oublie que Dieu est un père. C'est pourquoi on a peur des charges de famille... On a peur de la pauvreté, des souffrances. Et on tâche de les éviter même au prix d'actions inavouables.

On oublie qu'il voit tout et qu'il peut tout. Sans cela, oserait-on Le tromper, essayer de Le tromper, tricher dans l'accomplissement de ses obligations. L'offenser en face comme on le fait chaque fois qu'on refuse d'obéir à Ses commandements ou à ceux de l'Eglise qu'Il a chargée de nous conduire à Lui?

Non, mes paysans, si on croyait vraiment, tout cela n'arriverait pas.

On croit. C'est-à-dire qu'on accepte ce que l'Eglise enseigne, mais on ne vit pas sa foi...

Si on croyait réellement et si on se rendait bien compte de Sa présence au Saint Tabernacle, se tiendrait-on à l'église comme on s'y tient?

Si on croyait réellement qu'Il voit et entend tout, et qu'il ne Lui faudrait qu'un acte de volonté pour nous faire mourir à l'instant, se mettrait-on en contradiction avec sa foi et resterait-on dans le péché, des années, toute une vie?

Entre la foi et sa pratique, entre croire et vivre ce qu'on croit, il y a du chemin...

Voulez-vous un exemple de cette vie de foi? C'est une anecdote qui m'a été racontée il y a bien longtemps et qui m'a beaucoup frappé.

On était en août 1914. Les Allemands avançaient en Belgique, chassant devant eux les quelques soldats français qui nous avaient été envoyés...

Dans un couvent, les dernières avant-gardes amies venaient de repasser. L'ennemi était sur leurs talons... Au-dessus du toit passaient des obus avec le bruit d'un train en marche, et les éclatements se rapprochaient... On sentait la terre trembler à chaque coup. Dans un moment, on allait être atteint ou bien on allait voir arriver les Allemands... Or, ils en avaient tant fait, à Visé, à Louvain et ailleurs, que les voir venir faisait penser à la mort. On était dans un moment d'énervement... Et celui qui me racontait l'histoire ne me cachait pas que lui-même sentait son cœur jouer une musique pour laquelle il n'était pas fait...

Et, dans cet émoi général, dans cette attente du pire, dans cette épouvante qui croissait, une bonne religieuse, tranquillement faisait le nettoyage... Elle avait en main une époussette et elle allait doucement d'une fenêtre à l'autre, frottant les vitres, essuyant les tablettes... Et puis, elle allait aux cadres qu'elle époussetait de même... avec un sourire, et sans trembler, sans se presser le moins du monde.

"Ma sœur, vous ne pensez pas aux Allemands qui arrivent?"

ABSORBINE SOULAGERA CETTE ENTORSE



Les chevaux aiment Absorbine. Ils savent en combien peu de temps il soulage les tendons enflés, les éparvins, enflures aux pieds, suros, chevilles et muscles endoloris ainsi que les affaiblissements—il extirpe le mal—Absorbine permet de plus au cheval de travailler durant son traitement, ne provoque pas d'ampoule et garde le poil. Bon antiseptique. D'un usage économique puisque très peu fait beaucoup de bien. En vente chez tous les pharmaciens à \$2.50 la bouteille.

W. F. Young, Inc., Lyman Bldg., Montréal

ABSORBINE

—Mais si...

—Et s'ils arrivent, ils vont tout détruire ici. Vous aurez perdu votre temps à faire les poussières...

—Mais non! Mon devoir est de les faire. Je fais cela, toutes les semaines, ce jour-ci et à cette heure. Ma supérieure ne m'a pas commandé autre chose...

—Oui, mais tout de même...

—Eh! bien, si on nous tue, nous devons faire notre devoir jusqu'au bout. C'est en faisant son devoir qu'on se sauve et qu'on obtient une bonne mort.

—Mais oui, mais cela ne sert à rien d'épousseter aujourd'hui.

—C'est cela que je dois faire pour faire la volonté du Bon Dieu, puisque c'est cela que ma supérieure m'a commandé... Il ne me demande pas de faire autre chose. Il me demande cela. Je n'ai pas à m'inquiéter de savoir si cela servira à quelque chose.

Voyez-vous, mes paysans... Elle avait compris que Dieu est le grand Maître et que ce qu'on fait pour Lui n'est jamais perdu, et que ce n'est pas ce que nous pensons utile qu'Il nous demande toujours. Il ne nous demande que de faire ce qu'Il veut, et ainsi, qu'en faisant Sa volonté, on ne perd jamais son temps.

Tâchons donc de vivre notre foi, de voir partout et en tout la volonté divine à faire, pas la nôtre, ni celle des autres, mais la Sienne. Vivre sa foi, c'est cela...

"LE PAYSAN"

Votre cheval TOUSSE-T-IL? Evitez le SOUFFLE. Donnez-lui ANTI-TOSSA le meilleur remède connu. Par poste 85c. Pour toute autre maladie consultation gratuite. Ecrivez-nous. The General Veterinary Drug, Ltd., Hull, Qué. Etablie en 1899.

RIONS DONC!

DIPLOMATIE

Le fils.—Qu'est-ce que c'est que la diplomatie?

Le père.—Mon fils, si tu dis à une jeune fille que sa figure peut arrêter une pendule, ça, ce n'est pas de la diplomatie, mais si tu lui dis que le temps cesse d'exister lorsque tu regardes son visage, ça c'est de la diplomatie.

EN TRAMWAY

Le Juif.—Combien pour mon petit garçon?

Le conducteur.—Il ne paie pas.

Le Juif.—Mais, il occupera un siège.

Le conducteur.—Oui, mais ça ne fait rien.

Le Juif.—Quel escompte me donnez-vous si je le laisse à la maison?

CONSULTATIONS LEGALES

PAR L'AVISEUR LÉGAL DU "BULLETIN DE LA FERME".

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont chose à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettres l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

SERVITUDE DERIVANT DE LA SITUATION DES LIEUX.—Q. Le propriétaire d'un fonds supérieur peut-il contraindre le propriétaire du fonds inférieur à entretenir le fossé de ligne à frais communs lorsque le fonds inférieur est boisé?

Rép. à J. B. T.—Par l'article 501 du Code Civil, "les fonds inférieurs sont assujettis envers ceux qui sont plus élevés, à recevoir les eaux qui en découlent naturellement, sans que la main de l'homme y ait contribué."

"Le propriétaire inférieur ne peut pas élever de digue qui empêche cet écoulement. Le propriétaire supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude du fonds inférieur."

Il résulte de la règle posée par cet article que le propriétaire supérieur a le droit de laisser couler naturellement les eaux de son terrain vers les fonds inférieurs, sans être pour cela obligé d'aller contribuer à faire des travaux d'égouttement jugés nécessaires pour l'utilité du propriétaire inférieur. En d'autres termes, le propriétaire supérieur n'est pas tenu de suivre son eau à travers les fonds inférieurs et d'y faire le curage des égouts, si ce curage n'est pas nécessaire pour l'égouttement de son propre terrain.

Il y a cependant des cas où le propriétaire supérieur devra contribuer. Ainsi, le fonds inférieur est bien tenu de recevoir les eaux, mais le rôle de son propriétaire est passif, il n'est pas obligé envers le fonds supérieur à faire des travaux pour faciliter l'écoulement de l'eau, c'est au propriétaire du fonds plus élevé à curer à ses frais et dépens les fossés sur le fonds inférieur, si tel curage est nécessaire pour faciliter l'écoulement des eaux sur son propre terrain; et, dans un cas semblable, le conseil, arrivant à la conclusion que le propriétaire supérieur a un intérêt dans le cours d'eau que l'on verbalise, pour l'appeler à contribuer.

Les terrains non défrichés ou incultes, tout comme les terrains en culture, peuvent être assujettis aux travaux d'un cours d'eau.

BORNAGE.—Lorsqu'un voisin prétend que la ligne de division est erronée, le voisin contigu peut-il refuser qu'un arpenteur visite les lieux?

Rép. à N. L.—Dans semblable cas, il est toujours préférable de ne pas empêcher l'arpenteur à examiner le terrain car, sur votre refus, le voisin pourra vous intenter une action et là vous serez forcé de par la Cour d'admettre sur votre terrain les arpenteurs, en plus des frais que vous serez occasionnés par votre refus. Si cependant vous avez joui du terrain dont le voisin réclame la propriété pendant 49 ans, cette partie de terrain est maintenant vôtre pour l'avoir obtenue par prescription. La manière pour savoir si vraiment vous avez occupé une partie du terrain de votre voisin c'est d'examiner vos titres lors de votre achat.

BILLET.—Q. Que peut-on faire contre l'individu qui signe un billet sous un prénom autre que celui sous lequel il est connu?

Rép. à A. M.—Celui qui accepte un semblable billet, sachant que le signataire n'a pas le prénom que ce dernier y insère, doit demander au signataire de le signer du prénom sous lequel il est connu, c'est-à-dire du sien propre. Il se peut cependant que le signataire ait plusieurs prénoms. Quant au recours, vous n'y perdez rien car, si vous avez à procéder par action, vous savez bien contre qui vous devrez vous en prendre, et il sera assez facile d'en faire la preuve, pourvu que le prénom employé ne soit pas déjà celui d'un autre individu qui porte aussi le même nom.

GAGES.—Q. Une sœur demandée par sa sœur aînée mariée à aller travailler chez elle, sans aucune mention de gages, a-t-elle droit à un recours demandant une certaine indemnité à titre de gages?

Rép. à N. N.—Si lors de la demande il n'a pas été fait mention que des gages seraient payés, la personne qui a accepté l'a fait volontairement et offrait par ce fait ses services gratuitement. Si son beau-frère lui a remis une certaine somme, il n'y était pas obligé et il l'a fait par gracieuseté.

CHIENS.—Q. Procédure pour demander à la municipalité de passer un règlement pour les chiens?

Rép. à G. B.—Pour les chiens qui causent des dommages aux moutons de même que pour ceux dangereux pour les passants, les municipalités peuvent passer des règlements à cet effet. Pour obtenir ces règlements, il s'agit de présenter, pour les premiers, une requête signée d'au moins vingt contribuables au conseil de la municipalité qui s'empresse de passer un règlement constituant un fonds d'indemnité en imposant une certaine taxe sur les chiens de la municipalité, ainsi lorsque les moutons auront été endommagés par des chiens, le propriétaire des moutons pourra faire évaluer par une personne nommée par la municipalité les dommages et recevra, par conséquent, une indemnité égale aux deux tiers, sans toutefois dépasser \$15.00 par mouton, et pourvu que la réclamation du propriétaire ou possesseur soit faite dans un délai de trois mois à compter de la date où les dommages ont été causés. Pour les seconds, une simple requête verbale ou écrite sera suffisante, à moins que les règlements de la municipalité soient à ce contraire et exigent d'autres formalités.

TERRAIN.—Q. Le propriétaire d'une habitation a-t-il le droit par ce fait à une partie de terrain supplémentaire pour lui permettre de faire les réparations nécessaires à son habitation?

Rép. à L. C.—Le propriétaire n'a droit qu'au terrain qu'il a acheté et que lui donnent ses titres. Si son habitation est sise sur toute l'étendue de son terrain, il n'a pas droit à une partie de terrain supplémentaire pour lui permettre de faire les réparations nécessaires. Cependant il pourra facilement obtenir de son voisin la permission de passer sur le terrain de ce dernier pour le temps nécessaire à la réparation. Lorsqu'un terrain est contigu à celui d'un autre voisin, chacun doit contribuer aux frais communs de la clôture mitoyenne.

LICENCE DE COMMERCE.—Q. Pour transporter la crème dans la municipalité où demeure celui qui la transporte ou dans une autre municipalité, le cultivateur a-t-il besoin d'un permis?

Rép. à E. B.—Pour transporter la crème dans la municipalité où demeure celui qui la transporte ou dans une autre municipalité, le cultivateur sera parfois tenu de payer une licence dite de commerce et il devra s'adresser au conseil de la municipalité pour l'obtenir, si celle-ci en impose. Il en sera de même pour le particulier qui transportera de la crème pour plusieurs cultivateurs associés. Ces cultivateurs peuvent fort bien vendre au particulier leur crème et celui-ci la revendre, mais pour ce faire il lui faudra payer les taxes et licences de commerce exigées par la municipalité, si semblables taxes ou licences de commerce sont imposées.

Le cultivateur qui veut transporter sa crème à la buanderie d'une autre paroisse devra payer une taxe ou une licence de commerce dans sa propre municipalité, de même que dans l'autre municipalité, si semblable licence est imposée dans chacune des municipalités. En un mot, il serait préférable de vous renseigner auprès de chaque conseil municipal si semblable taxe ou licence de commerce est imposée dans leur municipalité.

SÉPARATION DE BIENS.—Q. Les époux contractuellement séparés de biens, advenant la mort de l'un, donnent-ils droit aux enfants issus de ce mariage d'obtenir les biens que détenait l'époux défunt?

Rép. à J. C.—Si l'époux défunt a, par son testament, donné à son enfant les biens qu'il possédait, cet enfant en devient donc le propriétaire. Si par contre l'époux défunt est mort ab intestat, c'est-à-dire sans faire de testament, la loi veut qu'un tiers de ses biens aille à son épouse et que les deux autres tiers soient divisés entre les enfants, c'est dire que dans le cas présent l'enfant aurait droit à deux tiers des biens du défunt. Les lots dont vous parlez ne doivent pas être les seuls biens qui consistent le patrimoine de l'époux défunt, or s'il est mort sans faire de testament, les

Les fleurs dans les maisons canadiennes

Les renseignements sur la floriculture et les plantes ornementales au Canada, publiés dans la statistique annuelle des fruits et de la floriculture pour l'année finissant le 31 mai 1935, sont très intéressants. Cent soixante-six des plus grands fleuristes en gros et floriculteurs canadiens ont rempli le questionnaire qui leur avait été soumis; cette statistique n'embrasse pas toute l'industrie, mais en couvre cependant une partie très importante, et donne en même temps une idée de l'importance de l'industrie. Vingt-six rapports ont été reçus du Québec et des provinces Maritimes; 82 de l'Ontario; 25 des provinces des Prairies, et 33 de la Colombie-Britannique.

Il s'est vendu pour la plantation en plein air, 411,482 rosiers tiges et nains valant \$74,045, soit un prix moyen de 18c par arbuste; 76,861 arbres d'ornement, conifères (sauf les arbres vendus pour le reboisement); ayant une valeur de \$70,602, soit une moyenne de 92c par arbuste; 121,112 arbres d'ornements à feuillage décidu (sauf pour le reboisement) évalués à \$42,882, soit une moyenne de 35c par arbre; 501,543 arbustes pour la plantation en plein air, valant \$69,608, soit une moyenne de 14c par arbuste; 3,105 vignes rustiques grimpanes d'une valeur de \$621, ou une moyenne de 20c l'unité; les plantes vivaces de pleine terre étaient au nombre de 305,918, valant \$31,368, ou une moyenne de 10c; les plantes bisannuelles herbacées, 29,099 évaluées à \$2,241, ou une moyenne de 8c.

Les plantes de couche vendues en pots ou en d'autres récipients pour la plantation en plein air se chiffraient par 2,499,792 et leur valeur par \$75,923. Les géraniums étaient les plus recherchés au nombre de 328,187, valeur \$32,928, moyenne de 10c. Les plantes à fleurs vendues en pots pour emploi dans les serres ou à l'intérieur de la maison, 324,957, évaluées à \$117,095. Il s'est vendu 44,427 géraniums d'une valeur de \$5,526. Les plantes d'ornement vendues en pots pour emploi dans les serres ou à l'intérieur de la maison, 107,201 d'une valeur de \$39,683, les fougères, au nombre de 77,777 étaient de beaucoup les plus appréciées. Les oignons à fleurs ou bulbes, vendus sous la forme de bulbes, y compris les bulbes dormants et forcés au Canada, étaient au nombre de 1,885,174, d'une valeur de \$42,314, donnant une moyenne de 2c. Les fleurs coupées représentaient une

deux tiers qui reviennent à l'enfant doivent être pris sur l'ensemble du patrimoine. Vu le peu de détails que vous me fournissez et même si de plus amples détails étaient fournis par correspondance, il est toujours plus avantageux de discuter de ces choses, qui suscitent des interrogatoires imprévus, de vive voix et, dans ce cas, il serait préférable de confier l'affaire à un avocat qui pourra vous répondre d'une manière adéquate.

Quant à votre deuxième question, vous parlez de billet de location, il serait important de savoir si ce billet de location est entre le fils et le père ou si c'est entre le fils et le Gouvernement.

Rép. à G. G.—Pour pouvoir vous répondre d'une manière adéquate, il serait nécessaire d'avoir de plus amples détails. Si le conseil de comté a vendu un immeuble pour taxes, l'adjudicataire en est devenu le propriétaire, et je ne vois pas comment, après une adjudication, le conseil pourrait donner des autorisations pour faire certains travaux sur ces terrains, même à titre d'arrangements de taxes, car les taxes arriérées ont été définitivement payées par l'adjudication.

valeur de \$1,105,827, ou 65% de la valeur totale de la production des fleurs et des plantes d'ornement au Canada, qui était de \$1,689,165 pour l'année finissant au 31 mai 1935.



Un acte de religion

C'est un acte de religion peu ordinaire que l'adoption d'un enfant de la Crèche. Pour le comprendre, relisons l'Evangile: "Alors (au jugement dernier) le Roi dira à ceux qui sont à sa droite: Venez, les bénis de mon Père: prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde. Car... j'étais étranger et vous m'avez recueilli."

"Les justes lui répondront: Seigneur... Quand vous avons-nous vu étranger et vous avons-nous recueilli?"

"Et le Roi leur répondra: En vérité, je vous dis, toutes les fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait."

"S'adressant ensuite à ceux qui seront à sa gauche, il dira: Retirez-vous de moi... car j'étais étranger et vous ne m'avez pas recueilli."

"Alors, eux aussi lui diront: Seigneur... quand vous avons-nous vu étranger... et ne vous avons-nous pas assisté?"

"Et il leur répondra: En vérité, je vous le dis, chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait."

En quelle haute estime ne faut-il donc pas tenir l'adoption volontaire et désintéressée de quelqu'un de ces pauvres enfants que le malheur des passions a fait naître dans la plus triste des conditions humaines!

Ce qui est fait par pure bonté, par pur amour de Jésus-Christ, au moindre de ses sujets, lui, le Roi, le considère comme un hommage à sa propre personne et veut bien le récompenser comme tel.

V. GERMAIN, ptre.

ADOPTIONS.—15 en ce mois, 119 depuis janvier.

N.-B.—On exige des adoptants, une recommandation de leur curé.

RECETTES EPROUVÉES

POUDING NESSELRODE

1 cuillerée à thé de gélatine granulée
1 cuillerée à soupe d'eau froide
3/4 tasse de sucre
1-3 tasse d'eau
2 blancs d'œufs
1 1/2 cuillerée à thé de vanille
1 pincée de sel
1/2 chopine (1 1/4 tasse)
de crème à fouetter
1/4 tasse de cerises maraschino
1/4 tasse de fruits candis
1/4 tasse de raisins Sultana
1/4 tasse d'amandes broyées—de préférence des français Marrons

Faites tremper la gélatine dans de l'eau froide. Faites bouillir le sucre et l'eau jusqu'à ce que des fils se forment. Faites dissoudre la gélatine dans le sirop chaud. Versez lentement le sirop dans les blancs d'œufs bien battus. Lorsque c'est froid, incorporez la crème battue en neige ferme, le sel, la vanille, les fruits et les noix. Mettez dans les tiroirs à glace du réfrigérateur et refroidissez pendant 3 ou 4 heures, ou mettez dans un moule, recouvrez de papier beurré et d'un couvert fermant hermétiquement, et enveloppez de glace et de sel (6 parties de glace pour 1 partie de sel). Laissez ainsi de 4 à 6 heures.

Encouragez nos annonceurs

LE MY

Publication autorisée par
d'un abonnement

CHAPITRE PR

LA FANNE

La roue gauche de l'auto dans une fondrière. Le embardée et vint butter Les phares s'écrasèrent Une double exclamation —Vrai, nous voilà dans —Immobilisés pour la —As-tu un briquet, Roger? —Mieux que cela! Roger fouilla dans la manteau. Un défilé, et d'une lampe électrique par profonde.

—Voyons un peu, Roger des deux hommes. Essayez le dommage.

D'un mouvement soudain, ils se précipitèrent et commencèrent à motiver.

Deux jeunes hommes, compagnon nommait Guingué, montrait un visage intelligent. L'autre, Roger, au regard extrêmement lant de malice, semblait affecté de cet accident.

—Quand je pense, Guingué, si nous sommes aussi fâcheuse posture, j'aurais-je de te proposer d'au lieu de nous faire gager comme je l'espérais, va une nuit?

—A la belle étoile, ou l'obscurité la plus complète.

—Le fait est que le tement bouché. A-t-on curité pareille! Ah! malheur à toi, malheur à moi! —Voyons, Roger, tu même pas te lamenter qu'au petit jour... T'courci était excellente avec empressement. L'homme propose et Dieu dispose! —On pourrait ajouter indispensible!

Les éclats de rire des hommes se mêlèrent.

—Où sommes-nous, Roger?

—Nous avons quitté quelque dix minutes. être à vingt ou vingt-d'ici.

—Bah! nous arriverons vingt-quatre heures plus tôt.

D'un premier examen, il résultait que la voiture n'avait subi aucun dommage essentiel. Les phares rendaient impossible la vision du voyage sous complètement noire. Guy d'Hardres et Roger Martency, avaient été à la tombée du jour Varsovie.

Attaché d'ambassade avait été prié par l'ambassadeur en Allemagne de porter des documents importants à la capitale de la Pologne, pour Guy, affaire d'importance. Il aimait les randonnées de sa voiture qu'il grande sûreté. Comme il était de congé, il résolut de tourner directement à pousser jusqu'à Varsovie, colonie française, il courait à la rencontre de ses amis.

La rencontre inopinée de Roger dans les rues de Varsovie fut pour lui la plus agréable.

Ingénieur dans une usine de produits chimiques, Roger avait des vacances pour l'Europe centrale un voyage.

Guy d'Hardres estimait que son ami joignait à un caractère excellent cœur et une f

NOTRE FEUILLETON

LE MYSTÈRE DU PACIFIQUE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

PAR PIERRE D'AQUILA

CHAPITRE PREMIER

LA PANNE

La roue gauche de l'auto s'enfonça dans une fondrière. Le cabriolet fit une embardée et vint butter contre un arbre. Les phares s'écrasèrent et s'éteignirent.

Une double exclamation s'éleva :

—Vrai, nous voilà dans de jolis draps!

—Immobilisés pour la nuit!

—As-tu un briquet, Roger?

—Mieux que cela!

Roger fouilla dans la poche de son manteau. Un dé clic, et le rais lumineux d'une lampe électrique perça l'obscurité profonde.

—Voyons un peu, reprit le premier des deux hommes. Essayons d'évaluer le dommage.

D'un mouvement souple, ils s'accroupirent et commencèrent l'examen du moteur.

Deux jeunes hommes. L'un, que son compagnon nommait Guy, grand et distingué, montrait un visage sérieux et intelligent. L'autre, Roger, plus petit, au regard extrêmement mobile et pétillant de malice, semblait sincèrement affecté de cet accident.

—Quand je pense, Guy, que c'est ma faute si nous sommes maintenant en aussi fâcheuse posture! Quel besoin avais-je de te proposer ce raccourci qui, au lieu de nous faire gagner dix minutes, comme je l'espérais, va nous faire passer une nuit?

—A la belle étoile, ou plutôt non, dans l'obscurité la plus complète.

—Le fait est que le temps est fâcheusement bouché. A-t-on idée d'une obscurité pareille! Ah! mon pauvre Guy! malheur à toi, malheur à nous!

—Voyons, Roger, tu ne vas tout de même pas te lamenter comme cela jusqu'au petit jour... Ton idée de raccourci était excellente et j'y acquiesçais avec empressement. Seulement, voilà: l'homme propose et Dieu dispose.

—On pourrait ajouter: les teutons indisposent!

Les éclats de rire des deux jeunes hommes se mêlèrent.

—Où sommes-nous exactement, Roger?

—Nous avons quitté Heilsberg il y a quelque dix minutes. Allenstein doit être à vingt ou vingt-cinq kilomètres d'ici.

—Bah! nous arriverons à Varsovie vingt-quatre heures plus tard, voilà tout.

D'un premier examen il semblait résulter que la voiture n'avait pas subi de dommage essentiel. Seul, le bris des phares rendait impossible la continuation du voyage sous bois et par nuit complètement noire.

Guy d'Hardres et son compagnon, Roger Martency, avaient quitté Königsberg à la tombée du jour à destination de Varsovie.

Attaché d'ambassade à Berlin, Guy avait été prié par l'ambassade de France en Allemagne de porter au plus vite des documents importants au consul français de Königsberg. Relier Berlin à la froide capitale de la Prusse orientale était, pour Guy, affaire de quelques heures. Il aimait les randonnées rapides à bord de sa voiture qu'il conduisait avec grande sûreté. Comme il avait quelques jours de congé, il résolut de ne pas retourner directement à Berlin, mais de pousser jusqu'à Varsovie, où, dans la colonie française, il comptait de nombreux amis.

La rencontre inopinée de Roger Martency dans les rues de Königsberg avait été pour lui la plus agréable des surprises.

Ingénieur dans une usine française de produits chimiques, Roger profitait d'un mois de vacances pour effectuer en Europe centrale un voyage de documentation.

Guy d'Hardres estimait beaucoup son ami qui joignait à un caractère enjoué un excellent cœur et une franchise entière.

—Te plairait-il de m'accompagner à Varsovie? demanda-t-il à brûle-pour-point.

Roger accepta avec enthousiasme. Le voyage malheureusement, débutait mal.

La pluie se mit à tomber. —Rentrons, conseilla Guy.

Tous deux regagnèrent l'auto. Peu à peu leurs yeux s'accoutumaient à l'obscurité. Ils distinguaient maintenant l'ombre des arbres se détachant sur celle, plus blême, des nuages rapides et bas.

Il heures venaient de sonner depuis peu à un carillon lointain, quand un coin du ciel commença à s'éclaircir.

—Un château! s'écria Roger, joyeux. —Où cela?

—Devant nous. Regarde.

Sur le ciel éclairé, une masse sombre, haute, imposante, se dessinait.

—Sommes-nous plus avancés pour cela?

—Certainement, Guy. Les gens du château ne refuseront pas de nous secourir, voire même de nous abriter pour la nuit.

—Nous sommes en Prusse, Guy, ne l'oublie pas. L'hospitalité des hoberaux de ce pays ne me sourit guère, je l'avoue.

—Nous pouvons cependant leur demander au moins une aide.

—Soit. Mettons-nous donc en route. Déjà les nuages s'étaient refermés et, avec l'obscurité impénétrable, la pluie revenait.

Ils durent quitter la chaussée et s'engager sur une étroite bande de terre qui les amena jusqu'au mur entourant la propriété.

—De quel côté allons-nous, Guy? Gauche? droite?

—Va pour la droite.

Ils reprirent leur marche et parcoururent quelques centaines de mètres.

Un bruit de moteur leur parvint. —Une auto, sans doute, supposait Guy.

—Pressons-nous en ce cas. Peut-être consentirait-elle à nous prendre en remorque vers Allenstein.

Ils prirent le pas de course et débouchèrent sur une route assez large, bien entretenue. Dans l'alignement de la chaussée, à quelques mètres d'eux, sur leur gauche, une grille se devinait.

—Je sonne, Guy?

—Un instant.

Là-bas, à quelques centaines de mètres, une auto s'avancait lentement, phares éteints.

Les deux amis effectuèrent machinalement une retraite vers le sentier d'où ils venaient et s'abritèrent derrière des frondaisons. La voiture approchait. Sa vitesse décroissait régulièrement. Au moment précis où elle atteignit le bosquet abritant les deux Français, elle stoppa.

Un homme ouvrit la porte. D'une voix forte et distincte, il dit au chauffeur:

—A demain donc, 9 heures. Va te garer chez Mobil, mon ami d'Alenstein... Adieu.

L'auto se remit en route et disparut bientôt. Silencieux, Guy et Roger suivaient cette scène.

Resté seul, l'inconnu s'approcha de la grille. Longuement, il appuya sur le bouton d'une sonnerie. Mais au lieu d'attendre que la porte s'ouvrit, il traversa la chaussée d'un pas vif, atteignit un banc de pierre, l'escalada et demeura debout, le visage tourné vers le château.

Quelques secondes passèrent. Et soudain un cercle d'éclatante lumière encadra le visage de l'homme qui s'était juché sur le piédestal improvisé. Physiologie antipathique au premier chef: lèvres durement plissées, traits anguleux, œil cruel. Guy pressa le bras de son ami.

L'homme, cependant, qui dans son étrange position, suggérait l'idée d'un mauvais génie, en un geste semi-circulaire éleva le bras jusqu'à la verticale.

Brusquement, le projecteur qui éclairait la figure de l'inconnu s'éteignit à la fenêtre du château où il était installé.

Le mystérieux personnage quitta le banc de pierre, parvint à la grille qui, sur une poussée, s'entr'ouvrit. Avec un bruit sec, la porte se referma.

L'attaché tressaillit. D'une voix angossée, il murmura.

—Schirmeck.

—Que dis-tu?

—Je dis que cet homme n'est autre que Schirmeck!

—Ah ça, tu le connais?... —Où?... L'inconnu qui, vient de pénétrer si singulièrement dans cet inquiétant château est le baron Otto von Schirmeck!...

CHAPITRE II

UN SIFFLEMENT, DANS LA NUIT...

Un court instant, Roger demeura silencieux. Il songeait:

—Une vulgaire panne d'auto vous immobilise, la nuit, dans une forêt perdue; vous cherchez du secours et vous trouvez... l'aventure, une aventure inouïe qui peut-être influera sur toute votre vie.

—Sortons de ce fourré, suggéra-t-il; quel besoin avons-nous encore de nous cacher?

—Tu as raison. Il s'agit d'ailleurs d'examiner sérieusement la situation pour décider de la conduite à tenir. Et d'abord, je dois te parler de ce Schirmeck que nous venons de voir dans des conditions si imprévues.

—J'ai fait sa connaissance, il y a quelques mois, au cours d'une réception à l'ambassade. L'homme me fut immédiatement antipathique. Prétentieux, insolent parfois, il semble avoir voué une haine féroce à tout ce qui est français.

Un vrai Prussien, quoi! Il ne m'aurait nullement intéressé s'il n'avait été, ce soir-là, accompagné de sa nièce.

—Ah! nous y voilà! remarqua malicieusement le compagnon de Guy.

—Geneviève de Liance, dans ce salon où se rencontraient tant de races, personnifiait à merveille le charme et la grâce de notre pays.

—Comment! la nièce de cet Allemand...

—Est Française, oui, Roger. Seul un jeu d'alliances lui a donné Schirmeck comme oncle. Le baron avait épousé Agnès de Blachery, qu'il connut dans une ville d'eaux française où il vint en traitement. Yolande de Blachery, sœur d'Agnès, épouse de Christian de Liance, mourut deux ans après l'armistice. Elle n'avait pu se consoler de la disparition de son mari, tué en face de Verdun.

L'année dernière, Schirmeck vint en France. Veuf depuis très longtemps, sans enfants, il eut l'idée de rendre visite à sa nièce. Geneviève venait de quitter le couvent de religieuses où, à la mort

ACHETONS VIEIL OR, VIEUX BIJOUX



Jones, Bagues, dents en or pièces d'or, lingots, etc. Le plus haut prix payé. \$7.00 l'once pour 9 karats, \$8.00 pour 10 karats. Envoyez par airtel par malle. Argent retourné de suite. Si vous n'acceptez pas le prix payé, paquet sera retourné, maille payée. Acheteurs Canadiens-Français. LA RAFFINERIE DE L'EST, 74 rue St-Joseph, Apt. 10, Québec.

de sa mère, elle s'était retirée, n'ayant pas de proche famille.

Le baron se montra très courtois et lui offrit de séjourner quelque temps en Allemagne. Après un peu d'hésitation, la jeune fille accepta. Elle paraît vivre en bonne intelligence avec son oncle qui, d'ailleurs, lui laisse une entière liberté et met à sa disposition, dans son château de la Glockergasse, à Berlin, de magnifiques appartements. Mais tu comprends qu'après la scène inquiétante dont nous venons d'être témoins, je ne suis guère enthousiasmé de savoir la jeune Française sous la tutelle de cet Allemand.

(à suivre)

Nouvelle utilité du sel

On vient de signaler à notre attention une nouvelle propriété du sel. En effet, pour la première fois au Canada, 30 tonnes de sel seront employées, au cours de l'été, à convertir un lac artificiel en étang salant. Et c'est au parc Bellemont, à Cartierville dans le voisinage de Montréal, que s'établira "la marine Cartierville", attraction nouvelle du genre de celle installée l'an dernier au Luna Parc de New-York. Un étang de 7,500 pieds carrés sera construit à cet effet et l'eau nécessaire proviendra de la rivière Ottawa. Les unités de "la marine" qui comprendront probablement un "équipage" de 2 personnes seront équipées de chars voyageant sur un fil. Ce fil, à son tour, s'adaptera à une série de conduits en cuivre placés au fond du lac. Le sel est indispensable au fonctionnement du circuit électrique. (The C-I-L-oval)

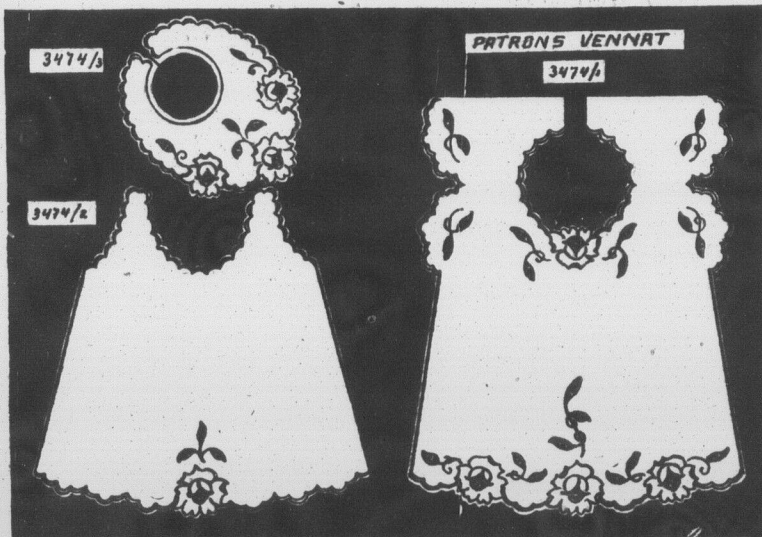
GRATIS! GRATIS!

Magazine illustré mensuel consacré à la Broderie et à la musique, contenant les modèles les plus nouveaux, leçons sur les arts domestiques, dernières créations musicales et théâtrales; aussi diverses attractions.

Ce Magazine vous sera envoyé chaque mois pendant un an, sur réception de 12c pour payer les frais de poste. Ecrivez à:

RAOUL VENNAT
3770-3772 ST-DENIS
MONTREAL

La broderie est un agréable passe-temps



No 3474-1.—Robe courte pour 6 mois à 2 ans, patron à tracer 25c, perforé 50c, au fer chaud 35c. Etampée sur piqué blanc, rose, vert ou pêche 60c, sur organdi blanc 75c, sur crêpe plat blanc, rose ou pêche \$1.35. Coton ou soie à broder 30c.

No 3474-2.—Jupon assorti à tracer 20c, perforé 40c, au fer chaud 30c. Etampé sur naneouk fin blanc 45c, sur crêpe plat \$1.20.

No 3474-3.—Bavoir à tracer 15c, perforé 25c, au fer chaud 20c. Etampé sur coton fini toile 20c, sur pure toile 30c. Sur crêpe 35c. Soie à broder 15c.

Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Baptême 5c. Circulaire de Nappes 5c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique 12c seulement par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec.

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne,
Québec

TARIF des annonces:—20c la ligne
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement
payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec..... \$1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers..... \$1.50
50c si payé directement au bureau par bons
postaux dans les 30 jours qui suivent la
date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère
chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais
payés. National Manufacturing Co., Dépt. 34
Montréal. Nos 2 à 27 inc. x 06

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS pour vendre cravates
en soie ou cuir. Nous vous les vendons à un prix
vous permettant de réaliser 100% de commission.
Écrivez-nous, aujourd'hui pour échantillons gra-
tuits et détails. Ontario Neckwear Company
Dépt. 518, Toronto, Ont.
Nos 27, 28, 29, 30, 31 x 021.

REVENUS HEBDOMADAIREMENT.—Tout
votre temps ou une partie en vendant les produits
superbes Etiquette Rouge. 1300 variétés. Demande
énorme pour remplacer les arbres perdus pendant
l'hiver rigoureux de 1933. Échantillons gratis.
Coopération spéciale du bureau. La Cie Pépinière
Dominion, Montréal. Nos 27, 31 x 321—McK.

DIVERS

**ROBES A 48c. EN SOIE, CREPE, JERSEY,
ETC.** Pantalons 50c, manteaux 1.50, paletots
1.25. Coupons soie de 1 yd à 5 yds à 85c la livre.
Demandez notre catalogue. Comptoir National,
St-Zacharie, Cte Beauce, P. Q.
Nos 25, 26, 27, 28—P05

VOULEZ-VOUS SAVOIR 335 SECRETS que
vous n'osiez demander à personne? demandez
notre "Magic-Courier" avec 335 réponses; échan-
tillon 10 cents. Adressez: "Magic-Courier", 309
Marie-Anne-Est, Montréal.
Nos 25, 26, 27, 28 C. 29, 30—P 57

Poussins à vendre

ACHETEZ LES POUSSINS HILLSIDE approu-
vés par le gouvernement et ayant subi l'épreuve
du sang. Chaque poussin est le produit de 16
années de sélection pour la grosseur et le nombre
des œufs. Prix spéciaux pour ceux qui commandent
maintenant. Rocks barrés \$8.30 le cent. Leghorns
Blanches \$7.30 le cent. Poussins de première qua-
lité à 02c de plus que ces prix. Demandez le cata-
logue par écrit. Hillside Poultry Farm, New Dan-
ford, Ontario. No 19 J.N.O. x 591 Kitch Ch. H.

ACHETEZ DÈS MAINTENANT pour vous
être livrés en mai et juin les poussins Big 4 ap-
prouvés par le gouvernement et ayant subi l'é-
preuve du sang. Nous vous donnerons nourriture
gratuite ou escompte comptant. Demandez par
écrit catalogue et liste des prix spéciaux concernant
poussins, coqs, poussins partis et poulettes.
Spécial: tous les lundis. Coqs White Leghorn
d'un jour à \$1.75 le cent. Kitchener Chick Hat-
chery, 1081 rue King Est, Kitchener, Ontario.
No 19 J.N.O. x 002.

LES POUSSINS BADEN offrent encore des avan-
tages aux acheteurs retardataires. Ils sont vigou-
reux, sains et se développent rapidement. Ils vous
rapporteront beaucoup du marché des œufs et des
volailles engraisées. Ce sont toujours des poussins
de choix à bas prix. Les prix actuels en font de
vraies occasions pour l'acheteur tardif. Poussins
provenant de mâles de seconde génération, éprou-
vés par le gouvernement et approuvés au R.O.P.
provenant de poules de 200 œufs et plus. Volailles
éprouvées pour le sang. Ayez la liste des prix.
Poussins de deux sexes. Baden Electric Chick
Hatchery, case postale 7, Baden, Ont.
No 27 x 192—M.P.

EN ACHETANT DES POUSSINS maintenant
vous devez à vous-mêmes de constater si,
parmi les qualités qui leur permettront de produire
de bonne heure, ils sont de bonne lignée. Les vo-
lailles engraisées sont toujours prêtes pour le mar-
ché comme volailles pour le grill. Le Canada a
l'honneur d'être en tête de la liste pour la consom-
mation des œufs par capita. Emparez-vous de ces
marchés déjà en marche. Vendez les volailles et
les œufs qui poussent les consommateurs à exiger
les VOTRES. Les poussins Twiddle sont de vraies
occasions au prix courant. Si vous enlevez 10%
accordé à ceux qui commandent 4 jours avant la
livraison, bientôt ces poussins vous dédommageront
plusieurs fois et vous laisseront un bon divi-
dende. Ne tardez pas. Twiddle Chick Hatchery,
Limited, case postale 7, Fergus, Ont. Succursale
à Montréal, 403 Notre-Dame-Est. Téléphone:
Plateau 5939. Correspondance à Fergus.
No 27 x 334—M.P.

Lisez le Bulletin de la Ferme

TABLETTES TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX



Contre: Toux, Gourme,
bronchite et Souffle.
Excellentes aussi pour
donner l'appétit, ren-
forcer, purifier le sang et
faire muer. Elles débar-
rassent aussi des vers.
Pourrait vous exposer
à perdre votre cheval
pour la modique somme
de 50c? Une bouteille
assure la santé de votre cheval.

Expédiées FRANCO sur réception du prix
\$0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec, à
la Pharmacie Brunet rue St-Joseph.

Dr JOS. COMTOIS, St-Barthélemy P. Q.

Rouet amélioré \$8.15

Complet livré chez vous.—Profitez d'une oc-
casion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que
toute autre machine du genre. Roue en bois franc
50 pouces diamètre. Livré complet à votre station
la plus rapprochée. Iret payé. Argent doit accom-
pagner commande. Satisfaction garantie. Com-
ptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.

Montreal Jobbing,

21 rue St-Joseph, Québec

Nous faisons une grande vente pour 15 jours
Robes .05-10-15 et 25c. Manteaux de printemps
pour dames .35c et .45c. Habits \$2.50, \$3.25, nou-
veau stock pour être vendu dans 95 jours. Venes
examiner notre stock. Prix très bas dans neuf et
seconde-main. Montreal Jobbing, 21 rue St-Joseph
Québec. No 27 J.N.O.—P57

Sertisseuses \$8.75

Pour deux grandeurs de boîtes, peuvent utiliser
jusqu'à 10 fois la même boîte, fonctionnent sur
cousinets à billes, pas d'usure possible. Autres
grandeurs au plus bas prix. Garanties bien fonc-
tionner sinon, argent remis. O. Fournier, St-Char-
les, Cte Bellechasse. No 27 x 001

Réduction de coupons

écoutez, nos coupons sont de belle qualité,
tachés, et sans manques, les plus petits bouts son-
t de trois verges de long à huit verges. Sur réception
de \$2.00 plusieurs bouts vous sont envoyés malle
payée formant un gros paquet. Ces coupons sont en
partie des soldes de fabriques; nous permettant de
vous les vendre à bas prix, tous des patrons et
couleurs de ce qu'il y a de plus en vogue et nou-
veautés, ils sont de crêpe, broadcloth uni et im-
primé, voile, flanelle, piqué, guingam, etc. Men-
tionnez votre choix de ce que vous désirez et nous
ferons de notre mieux pour vous bien servir afin que
vous renouveliez vos commandes. Notre seul but
est de vous donner satisfaction. S'adresser à la mai-
son Faucher & Frères Engr., St-Zacharie, Qué.
Nos 27, 28, 29, 30 G 31, 32 P001

RECETTES EPROUVEES

Le Service d'Utilisation du lait de la
Division de l'Industrie laitière du Mi-
nistère fédéral de l'Agriculture, recom-
mande les recettes suivantes, dont cha-
cune est en quantité suffisante pour ser-
vir douze personnes.

BAVAROISE AUX FRUITS

1 1/2 cuillerée à soupe de gélatine granulée
1/4 tasse d'eau froide
3 jaunes d'œufs
1/2 tasse de sucre
1 pincée de sel
1 tasse de cerises rouges et vertes ha-
chées ou 1 tasse de fruits candis
1 1/2 tasse de lait chaud
3 blancs d'œufs
1 1/2 tasses de crème à fouetter
1/2 cuillerée à thé de vanille
1/2 cuillerée à thé d'extrait d'amandes

Faites tremper la gélatine dans de
l'eau froide. Battez les jaunes d'œufs
et mélangez avec le sucre et le sel.
Ajoutez graduellement le lait chaud et
faites cuire au bain-marie, en remuant
constamment, jusqu'à ce que le mé-
lange épaississe. Ajoutez la gélatine.
Refroidissez, et lorsque le mélange est
un peu pris, incorporez les blancs d'œufs
bien battus, la crème battue en neige
ferme, les fruits et les essences.

MOUSSE AUX ATOCAS

3 tasses d'atocas
3/4 tasse d'eau
1 1/2 tasse de sucre
1 chopine de crème à fouetter
zeste râpé et jus d'une petite orange

Faites cuire les atocas dans de l'eau
jusqu'à amollissement. Passez au tamis.
Ajoutez le sucre à la pulpe et faites cuire
5 minutes. Ajoutez le zeste râpé et le
jus. Refroidissez. Incorporez la crème
battue ferme. Faites geler comme pour
le pouding Nesselrode.

Prix de dernière heure

30 JUIN 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE**PRIX DU GROS**

Beurre No 1 Pasteurisé..... 21 à 21 »c

Ces prix sont ceux du commerce de gros
à Montréal mais non payés aux produc-
teurs.

Patates Ile P.-E. en sac 90 lbs 2.15 à 2.25

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par
la Coopérative Canadienne des Produc-
teurs de Laine, Lennoxville, P. Qué.

Laine blanche non lavée..... 14c F.A.B.

Laine blanche lavée..... 22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la
laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

Laine blanche non lavée..... 1a lb.

Laine blanche non lavée..... 23c

Laine lavée..... 32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour**FARINES**

Patente Hungarian, quarts..... \$6.10

Patente Hungarian, 98 lbs..... 2.70

1ère Patente, Manitoba, 98 lbs..... 2.70

" " " 98 lbs..... 2.50

Forte à levain, quarts..... 5.60

" " " 98 lbs..... 2.45

Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs..... 2.00

" " " sacs toile, 98 lbs..... 1.85

Farine à engrais, 1ère qualité..... 1.50

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé d'Inde Africain..... 0.80

Avoine alimentation No 1..... 0.37 1/2

" " " recriblée..... 0.40

Blé d'engrais, 98 lbs..... 1.35

Orge d'alimentation..... 0.50

Sarrasin d'alimentation..... 0.85

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros..... \$3.00

Farine de viande, fine, 50%..... 2.75

" " " fine, 60%..... 3.00

Os broyés, gros ou fins..... 2.35

Farine de poisson..... 3.15

Farine de Luzerne..... 2.00

Ecaillés d'huîtres, volailles..... .85

" " " poussins..... .85

Gravier, gros ou fin..... 1.25

Charbon de bois, volailles, s.50 lbs..... .85

Charbon de bois, poussins, s.50 lbs..... .85

Lait écrémé en poudre..... 0.00

Huile de foie de morue: 1 gallon..... 1.00

Moulée pour la ponte..... 2.25

" " " pour poussins..... 2.45

" " " pour croissance..... 2.20

Grains mélangés pour poules \$1.60 \$1.90

Grains broyés fins, poussins..... 2.00

" " " gros, poulets..... 1.85

DIVERS

Pois à soupe..... Le minot

Fèves blanches, (triées)..... \$1.75 à \$2.00

" (triées yeux Jaunes)..... 1.40

" " " rouges..... 2.50

" " " rouges..... 4.80

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN

143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et
pour des peaux bien enlevées. Peaux avec
dommages ou séchées sans sel payées sui-
vant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.

15 à 50, moins 2 lbs, chaque peau, 07c.

Nous acceptons toutes les peaux de 5
lbs, et plus pour des peaux de 50 lbs ne
sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraisés, enlevées par
des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par
peau 12 1/2c la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs.
moins 1 lb. par peau .08c la lb.

Peaux de veaux engraisés pesant moins
de 8 lbs à la pièce \$1.00.

Peaux Veaux Deacons 90c chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité

\$2.00, sans crin ni queue 15c de moins.

Crin de Cheval queue à .22c la lb.

Crin de Cheval crinière, .06c la lb.

Crin de Vache à .06c la lb.

Peaux Moutons No 1, pesantes .70c.

Peaux Moutons sans laine .05c chacune.

Prix garantis du 22 juin au 4 juil. 1936.

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé..... \$1.05

Gru..... 1.15

Gru Blanc (Middlings)..... 1.35

Blé d'Inde moulu..... 1.50

Moulée d'Avoine, fine..... 1.35

Moulée d'Orge, fine..... 1.15

Tourteaux de lin..... 1.60

Gruau d'avoine, jute 80 lbs..... 2.45

" " " coton 80 lbs..... 2.50

Drèches brasserie séchées..... 1.15

Mélasse d'eng. à canne à sucre le gal. pur 18

en baril de 45 gallons..... 3.30

Moulée à veaux..... 1.65

" " " laitière 18%..... 1.65

" " " laitière 34%..... 1.90

Foin à la tonne..... 10.00

Paille à la tonne..... 9.00

Pot Barley..... 2.25

Pearl Barley..... 3.25

Sucre (Sacs 100 lbs.)

Granulé, No 1, sac coton..... \$4.95

Cassonade, No 1..... 4.65

" " " No 2..... 4.50

" " " No 3..... 4.45

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal..... \$0.56

Sel..... Le sac

Sel fin, sac 140 lbs..... \$1.40

Gros sel, sac de 140 lbs..... 0.95

Saindoux:

En seaux 20 lbs pur..... \$2.30

" " " composé..... 2.30

LARD SALÉ

Gras de dcs:

40 x 50 more. (200 lbs au baril)..... \$35.00

50 x 60 more. (200 lbs au baril)..... 33.00

60 x 70 more. (200 lbs au baril)..... 32.00

Clear fat:

25 x 35 more. (200 lbs au baril)..... \$29.00

Canadian Short Cut, gras et maigre 28.00

COMPARAISON DES PRIX

	2 juillet 1936	4 juillet 1935	5 juillet 1934	6 juillet 1933	1 juillet 1926
Beurre No 1, Past.	20 5/8	19	19 7/16	19 11/16	35 3/8
Fromage Blanc	12	09 9/16	9 5/16	10 3/16	19 3/8
Fromage coloré	12 1/8	09 9/16	9 5/16	10 3/16	19 1/2
Œufs Frais	22	23	23	20	38
Veaux de lait vivants	06	06 1/2	05	05 1/4	9
Bouillons vivants choix	05 3/4	07 1/4	05 1/4	05 1/4	08
Agneaux du printemps	10	08	09	08	18
Porcs vivants	9.75	10.25	9.25	6.25	16.50

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative

Fournit les com

Semai**BEURRE**

Au début de la semaine, affi-
nuer à opérer avec le marché
était plutôt faible et à la ba-
fallu de notre côté réduire no-
obtenir quelques commandes.

A la dernière heure, lundi ap-
29 juin courant, la demande po-
treposage était plus active, ma-
de nature à raffermir les prix q-
de 21 3-8c la livre, pour un
pasteurisé.

FROMAGE

Le marché anglais s'est cor-
quille et nous avons à rappor-
baisse de prix.

ŒUFS

Montréal et Québec:—Ain-
la semaine précédente, avec
mande pour fins d'entrepô-
mande très limitée pour co-
immédiate il y a encore eu un
sion de vente de la part des d-
une autre baisse a été enregist-
prix.

VOLAILLES VIVANT

Poules:—Les arrivages c-
sont suffisants que pour sat-
demande actuelle et les prix
ment maintenus.

Poulets à rôti et à griller-
ges des derniers jours ont été
qu'é; la vente en a été plus
possible de réaliser 1c de
semaine précédente.

VOLAILLES-ABATT

Aucune amélioration à rap-
exportation et avec une asse-
mande locale, les prix restent

ANIMAUX VIVANT

ARRIVAGES à la Pointe S
lundi, le 29 Juin 1936
Bétail—986; veaux, 1166
moutons, 844.

BÉTAIL

Le prix des bêtes à cornes a
merit assez ferme quoique l-
ventes se soient faites lentem-
étaient à peu près les mêmes
part des classes. Les bouvi-
daient de 3 1/2c à 5 1/2c la liv-
sujets de choix rapporta 6c.
et les taureaux se vendaient
ment aux prix de la semaine

PRIX de REMISE de**SEMAIL****ŒUFS**

A (gros).....
A (moyen).....
B.....
C.....

VEAUX ABATT

(Engraisés au la

Choix —80 lbs et plus.....
Bon —80 lbs. jusqu'à.....
Moyen —70 lbs. jusqu'à.....
Commun—60 lbs. jusqu'à.....

AGNEAUX DU PRIN**(Abattus)**

25 lbs. à 35 lbs.....
20 lbs. à 24 lbs.....

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 22 au 29 juin

BEURRE

Au début de la semaine, afin de continuer à opérer avec le marché anglais qui était plutôt faible et à la baisse, il nous a fallu de notre côté réduire nos prix pour obtenir quelques commandes.

A la dernière heure, lundi après-midi, le 29 juin courant, la demande pour fins d'entreposage était plus active, mais cela a été de nature à raffermir les prix qui variaient de 21 3/8c à 21 3/4c la livre, pour le numéro un pasteurisé.

FROMAGE

Le marché anglais s'est continué tranquille et nous avons à rapporter une légère baisse de prix.

ŒUFS

Montréal et Québec:—Ainsi que pour la semaine précédente, avec peu de demande pour fins d'entreposage, une demande très limitée pour consommation immédiate il y a encore eu une forte pression de vente de la part des détenteurs et une autre baisse a été enregistrée dans les prix.

VOLAILLES VIVANTES

Poulets:—Les arrivages courants ne sont suffisants que pour satisfaire à la demande actuelle et les prix sont facilement maintenus.

Poulets à rôti et à griller:—Les arrivages des derniers jours ont été de meilleure qualité; la vente en a été plus facile et il a été possible de réaliser le de plus que la semaine précédente.

VOLAILLES ABATTUES

Aucune amélioration à rapporter pour exportation et avec une assez bonne demande locale, les prix restent les mêmes.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 29 Juin 1936:—

Bétail— 986; veaux, 1166; porcs, 2003; moutons, 844.

BÉTAIL

Le prix des bêtes à cornes a été généralement assez ferme quoique les premières ventes se soient faites lentement. Les prix étaient à peu près les mêmes pour la plupart des classes. Les bouvillons se vendaient de 3 1/2c à 5 1/2c la livre; un lot de sujets de choix rapporta 6c. Les vaches et les taureaux se vendaient assez facilement aux prix de la semaine dernière, soit

de 2c à 3 1/2c, parfois 4c pour les vaches et de 2 1/2c à 3 3/4c la livre pour les taureaux. Nous nous attendons à peu de changements au cours de la semaine.

VEAUX

Il n'y avait pas de changement appréciable dans les prix des veaux tels que payés à la fin de la semaine dernière. Les prix d'aujourd'hui représentent une baisse en comparaison avec ceux qui se payaient lundi dernier du moins en ce qui concerne les veaux communs et moyens; les bons veaux ne changeaient pas. Il y a lieu de croire que les conditions actuelles resteront les mêmes et qu'il y a possibilité d'amélioration au cours des semaines prochaines.

AGNEAUX-MOUTONS

La demande pour les agneaux a été bonne et les prix se sont maintenus à peu près fermes. Les agneaux se vendaient de 9c à 10c la livre; il est vrai que quelques ventes ont été faites à 8c et 8 1/2c la livre, mais il s'agissait généralement de sujets manquant de poids et de fini. Nous craignons que ces prix ne puissent se maintenir. Les moutons allaient de 2c à 3 1/2c la livre.

PORCS

Il y avait 2000 porcs en vente sur le marché, mais cette quantité comprenait une proportion assez forte de porcs légers à engrais, en sorte que la quantité réelle de porcs de boucherie était inférieure de beaucoup au chiffre donné plus haut. La demande était forte, mais les acheteurs se sont montrés très lents à l'ouverture du marché et ce n'est qu'après force démarches qu'il fut possible d'obtenir le prix de 9 3/4c la livre que nous demandions. Il semble que ce marché doit rester ferme, mais il ne faudra pas oublier que notre marché reste sujet aux fluctuations qui pourraient nous être imposées par le marché d'exportation. Les indications à notre disposition sont présentement encourageantes. Les truies se vendent difficilement et ne rapportent généralement de 6c à 7c la livre.

PORCS ABATTUS

Montréal et Québec:—Marché tranquille et prix stationnaires.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec:—Marché stable aux prix actuels.

PRIX DE REMISE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE À QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 27 JUIN 1936:

ŒUFS

	la doz.
A (gros).....	22c
A (moyen).....	20c
B.....	19c
C.....	17c

VEAUX ABATTUS

(Engraisés au lait)

	la lb.
Choix — 90 lbs et plus.....	9 1/2c
Bon — 80 lbs. jusqu'à 89 lbs.....	8 1/2c
Moyen — 70 lbs. jusqu'à 79 lbs.....	7 1/2c
Commun — 60 lbs. jusqu'à 69 lbs.....	6c

AGNEAUX DU PRINTEMPS

(Abattus)

25 lbs. à 35 lbs.....	22c la lb.
20 lbs. à 24 lbs.....	18c

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

	la lb.
A — 6 lbs et plus.....	24c
A — 5 lbs à 6 lbs.....	23c
A — 4 lbs à 5 lbs.....	22c
B — 6 lbs et plus.....	22c
B — 5 lbs à 6 lbs.....	21c
B — 4 lbs à 5 lbs.....	20c
C — 6 lbs et plus.....	19c
C — 5 lbs à 6 lbs.....	17c
C — 4 lbs à 5 lbs.....	16c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A — Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs.....	13c
B — Bacon, 120 lbs à 160 lbs.....	12 1/2c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs.....	12 1/2c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs.....	10 1/2c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs.....	9 1/2c

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)

	la lb.
A — 6 lbs et plus.....	26c
A — 5 lbs à 6 lbs.....	24c
B — 6 lbs et plus.....	24c
B — 5 lbs à 6 lbs.....	22c
B — 4 lbs à 5 lbs.....	21c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

	la lb.
A — 6 lbs et plus.....	19c
A — 5 lbs à 6 lbs.....	18c
A — 4 lbs à 5 lbs.....	17c
B — 6 lbs et plus.....	17c
B — 5 lbs à 6 lbs.....	16c
B — 4 lbs à 5 lbs.....	15c
C — 6 lbs et plus.....	14c
C — 5 lbs à 6 lbs.....	12c
C — 4 lbs à 5 lbs.....	12c
Coqs.....	12c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 27 JUIN 1936

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 23 JUIN 1936

INCLUSIVEMENT—MONTREAL et QUEBEC

BEURRE

No 1 pasteurisé.....	20 1/2c
No 1 non pasteurisé.....	20 1/2c
No 2.....	19 1/2c

FROMAGE

	Blanc	Coloré
No 1.....	12c	No 1..... 12 1/2c
No 2.....	11c	No 2..... 11 1/2c

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

	la lb.
A.....	20c
B.....	17c
C.....	15c
Coqs.....	13c

POULETS VIVANTS

"A Rotir"

A — 4 lbs. et plus.....	23c
B — 3 1/2 lbs. jusqu'à 4 lbs.....	20c
C — 3 lbs. jusqu'à 3 1/2 lbs.....	18c

POULETS VIVANTS

"A Griller"

Doivent peser au moins 2 lbs. chacun, rendu à Montréal.

	la lb.
A — 2 1/2 lbs. jusqu'à 3 lbs.....	21c
B — 2 lbs. jusqu'à 2 1/2 lbs.....	19c
C — 2 lbs. et moins.....	16c

"Blanc" (Leghorn)

A — 2 1/2 lbs. jusqu'à 3 lbs.....	21c
B — 2 lbs. jusqu'à 2 1/2 lbs.....	18c
C — 2 lbs. et moins.....	16c

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A.....	24c
B.....	22c
C.....	19c

DINDES VIVANTES (Mères)

A.....	24c
B.....	22c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 29 juin 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select).....	190 à 230 lbs. \$9.75
Primes de \$1.00.	
Porcs à bacon.....	180 à 230 lbs. \$9.75
Porcs à boucherie.....	160 à 240 lbs. \$9.25
Porcs légers.....	120 à 160 lbs. \$9.25
Porcs lourds.....	240 à 270 lbs. \$9.25
Extra lourds.....	270 lbs ou plus \$8.75
Truies.....	\$6.00 à \$7.00

Vaches

	la lb.
Choix.....	3 1/2c à 4c
Bonne.....	3 1/4c à 3 1/2c
Moyenne.....	3c à 3 1/4c
Commune.....	2 1/2c à 2 3/4c
Très Commune.....	1 3/4c à 2c

Veaux de lait

	la lb.
Choix.....	6c à 6 1/2c
Bon.....	5 1/4c à 5 1/2c
Moyen.....	4 3/4c à 5 1/4c
Commun.....	3 1/2c à 4c

Veaux de champs

	la lb.
Bon.....	3c à 3 1/2c
Commun.....	2 1/2c à 3c

Agneaux

Choix.....	9 1/2c à 10c la lb
Bon.....	9c à 9 1/2c
Commun.....	8c

Moutons

	la lb.
Bon.....	4c à 4 1/2c
Commun.....	3 1/2c à 3c

Bouvillons

	la lb.
Choix.....	5 1/2c à 5 3/4c
Bon.....	5c à 5 1/4c
Moyen.....	4 1/2c à 5c
Commun.....	3 1/2c à 4c
Commun (légers).....	3c à 3 1/4c

Taures

	la lb.
Choix.....	4 1/2c à 5c
Bonne.....	4 1/4c à 4 1/2c
Moyenne.....	3 1/2c à 4c
Commune.....	2 1/2c à 3c

TAUREAUX

	la lb.
Choix.....	3 1/2c à 3 3/4c
Bon.....	3 1/4c à 3 1/2c
Moyen.....	3c à 3 1/4c
Commun.....	2 1/2c à 2 3/4c

Yingt chevaux hongres, canadiens ont été expédiés de Montréal sur Aberdeen, en Ecosse, par voie de Glasgow, le 10 mai. Le Glasgow Herald dit que ces chevaux sont superbes. Les chevaux de cinq ans se sont vendus de £52 (\$260) à £89 (\$445) et les chevaux de six ans de £57 (\$285) à £60 (\$300). Un cheval a fait £93 (\$465).

En raison de l'augmentation dans la

production de fourrures de renards argentés, la valeur des fourrures au Canada a accusé une augmentation de \$355,397, soit trois pour cent, pendant la saison de 1934-35 sur celle de 1933-34. Le montant total a été de \$12,704,725. C'est également une augmentation de \$2,399,571, soit 23 pour cent sur la saison de 1932-33. La valeur des fourrures provenant des fermes à fourrures en 1934-35 constituait approximativement 31 pour cent du total.

ET CHEZ NOUS?....

(Suite de la page 264)

des autres, car, après une vie d'aisance, il arrive qu'on n'ose pas l'avouer, cette misère.

Il est fort probable que ni le commerce, ni l'industrie, ni l'assurance, ni la banque ne fassent changer de beaucoup les statistiques prévues par le journal australien, pour les jeunes de vingt-cinq ans, en santé, lorsqu'ils atteindront l'année 1976.

L'exploitation des services d'utilité publique, peut-être, nous donnera-t-elle l'avantage de tripler le nombre prévu des jeunes qui dans 40 ans vivront à leur dépens, tout en se reposant des travaux accomplis.

Ce n'est pas si certain que cela.

Il y a 40 ans, le tramway, le chemin de fer, le bateau n'étaient-ils pas les placements les plus sûrs?

Et aujourd'hui?

Avec les inventions nouvelles, la concurrence des nouveaux moyens de transport, l'augmentation du coup d'exploitation, la situation financière des actionnaires de ces services publics n'est plus la même.

Les dividendes payés en 1906 aux actionnaires de maintes compagnies de transport ou d'utilité publique ne sont-ils pas tout simplement un souvenir du passé?

Qui garantit aux jeunes d'aujourd'hui, qu'il n'en sera pas de même en 1976, pour des valeurs que de nos jours on considère comme de tout repos?

Si l'on poussait nos jeunes à l'exploitation de nos ressources naturelles!

Ce serait merveilleux, si notre jeunesse se décidait de s'occuper du développement des ressources naturelles de son pays, pour son bénéfice.

Et ce serait aussi du nouveau.

Mais cela non plus ne pourrait assurer à une forte proportion de nos jeunes qu'ils seront à l'aise dans quarante ans.

C'est que le développement des ressources naturelles, en plus de prendre d'énormes capitaux, demande aussi de la science, de l'ordre, de la prévoyance, des qualités administratives supérieures, du courage, de la persévérance, de l'ambition, et une dose d'esprit d'initiative qui dépasse de beaucoup la moyenne.

Ce n'est pas que nous n'ayons pas un peu de toutes ces qualités; ce n'est pas que nous ne soyons pas supérieurs aux autres par le talent quand nous le voulons, mais si peu des nôtres qui, en principe, ont toutes ces qualités, les développent, les font fructifier—comme dans la parabole évangélique des "talents"—que la proportion de ceux qui réussiront à s'assurer une certaine aisance vers 65 ans, et ce pour le reste de leurs jours, par le développement des ressources naturelles, cette proportion, dis-je, ne changera pas beaucoup les données du journal australien.

Bon et efficace

Mme Franciszka Suchanska Pietkiewicz, North Chicago, Ill., écrit: "Je veux vous remercier pour votre bonne et efficace médecine. Depuis plus de deux ans je souffrais d'insomnie causée par une élimination déficiente et je devins vite épuisée. Je commençai alors l'usage du Novoro du Dr. Pierre et j'en ressentis immédiatement les bienfaits. Je dors profondément maintenant et je vous serai toujours reconnaissante." Le Novoro du Dr. Pierre élimine les matières impures du système, tonifie l'estomac et agit sur les intestins. En ce faisant il améliore l'état de santé général. Ne le demandez pas aux pharmaciens car il se vend seulement par des agents locaux autorisés. Pour renseignements écrire à Dr. Peter Fahrney & Sons Company, 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Cependant, si nous le voulions, nous pourrions changer ces chiffres au moins dans une certaine proportion. Le voudrions-nous?

Jusqu'ici, nous avons agi comme des gens qui ne le voulaient pas.

Est-il possible que nous soyons à ce point forcés de désespérer pour notre jeunesse, arrivée à l'âge de 25 ans, robuste de santé physique et de vigueur morale?

Non, car, si elle veut travailler, il nous reste la terre.

De fait, ce que ni le commerce, ni l'industrie, ni l'assurance, ni la banque ni l'exploitation des services d'utilité publique, ni le développement de nos pouvoirs hydrauliques, de nos forêts, de nos terrains miniers, ne peuvent nous assurer de façon certaine, les huit premiers pouces du sol arable de notre pays peuvent nous le donner, si nous le voulons.

Nous avons assez de bonne terre, chez nous, de cette terre que nous foulons de nos pas, pour établir des milliers de jeunes gens de 25 ans dans la Gaspésie, au Témiscouata, et surtout dans l'immense Abitibi, où cent mille établissements nouveaux pourraient être défrichés, créés, mis en valeur. Cette terre contient tout ce qu'il faut à l'homme pour qu'il y vive dans l'aisance, après qu'il l'aura défrichée et cultivée intelligemment. Il y trouvera la nourriture, le vêtement, l'abri, le chauffage et l'eau; et tout cela, à fleur de terre, sans qu'il ait à creuser à des milliers de pieds, sans qu'il ait à passer des semaines, des années dans la prison humide d'un puits de mine, caché dans les anfractuosités souterraines de rochers qu'on le charge de démolir à coups de pic et de barre de mine pour en tirer quelques grains d'or; sans qu'il ait à descendre dans l'atmosphère gazeuse des houillères, pour avoir de quoi réchauffer ses membres engourdis par le froid.

Nos jeunes de 25 ans qui le veulent, peuvent, chez nous, avec 25 ans de travail intelligent et persévérant, s'assurer, pour le reste de leurs jours, de quoi manger, se vêtir, se récréer. Il leur suffira de débarrasser la terre arable de la forêt qui la recouvre, et de creuser le sol de sept à huit pouces, en plein jour. Et six jours de la semaine suffiront, car, par les nuits sombres, comme par les nuits étoilées, de même que les dimanches, la Providence continue toujours la besogne.

Quant à l'habitation et au chauffage, il suffit d'un peu de travail en plein soleil, et dans l'atmosphère embaumée de la forêt, les premières années, à l'aise l'habitation modeste peut-être, mais riante par les soirs de tempête avec son poêle rempli d'érable, de merisier, ou d'épinette qui pétille.

Il se peut que le propriétaire de cette habitation qui fut autrefois rustique, qui l'est peut-être restée, n'ait pas de l'argent souvent, ni beaucoup à la fois, mais, rendu à la soixantaine, il vivra du fruit de son travail des années passées; il aura de quoi manger tous les jours, "sans avoir à craindre la violence de qui que ce soit", comme le dit l'abbé Bergeron, et, par les soirs de grande fatigue, après avoir aidé ses fils, il pourra se reposer à la chaleur d'un foyer bienfaisant.

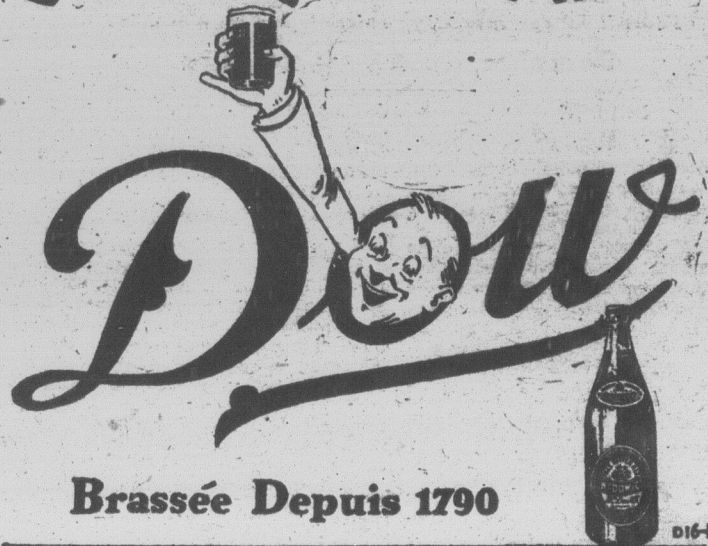
Chez nous, sur cent jeunes gens de 25 ans, en santé, s'il doit en mourir 36 durant les 40 années qui suivront, 64 peuvent, en défrichant et en mettant en culture nos terres arables, atteindre à l'aisance qui permet une vieillesse heureuse.

Il n'y a qu'à le vouloir pour y arriver.

27 SEP. 1976

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC

La Bière Qui Vous Réjouit



Commentaires et nouvelles agricoles

(Suite de la page 262)

de l'Empire britannique, mais le Canada est normalement de beaucoup le plus grand exportateur de l'Empire.

Le Canada est le plus grand exportateur d'orge de tous les pays de l'Empire britannique, mais ses exportations sur la Grande-Bretagne sont irrégulières. En général, les exportations canadiennes d'orge sur la Grande-Bretagne sont dépassées par deux pays en dehors de l'Empire, savoir: les Etats-Unis et la Russie. Ce dernier pays est devenu la source principale de l'approvisionnement d'orge sur le marché anglais depuis qu'il est rentré dans ce commerce en 1930.

L'Australie et l'Argentine ont expédié de l'orge en quantités croissantes sur la Grande-Bretagne. En 1935, les importations totales d'orge sur le marché anglais ont été plus fortes qu'en toute autre année depuis 1928. Les évaluations provisoires de 1935 montrent que le Canada a exporté 116,000 tonnes d'orge sur le marché anglais; la Russie 311,000 tonnes et les Etats-Unis 119,000 tonnes. D'après une évaluation préliminaire, au 1er mai 1936, on se proposait d'ensemencer 4,055,300 acres d'orge au Canada cette année contre 3,886,800 acres en 1935.

NOUS METTONS À VOTRE DISPOSITION UN SERVICE D'IMPRESSIONS

des mieux outillés de la
ville — pouvant exécuter
tous genres d'impressions
tels que :

Brochures — rapports — factures
catalogues — étiquettes de
lettres — circulaires
enveloppes — cartes
etc.

LE SOLEIL LTEE

(Département de l'Imprimerie)

Gens de la
campagne
et du district

FAITES
IMPRIMER

— ou —

"SOLEIL"

Nos prix sont bas!

DEMANDEZ NOS
COTATIONS

Gagnez du 100%

Empressez-vous de nous retourner ce coupon avec le paiement d'un nouvel abonnement—50c afin de gagner le renouvellement de votre abonnement pour un an.

Date.....

LE BULLETIN DE LA FERME Ltée) Québec, P. Q.

Ci-inclus bon poste de \$..... pour un abonnement à votre journal que vous voudrez bien adresser à

Nom.....

Bureau de Poste.....

Envoyé par.....

Adresse.....